

Allinges

allinges.fr

Commune
d'**ALLINGES**

LE MAG

magazine
d'informations
municipales

#2

2^e semestre
2021



À LA UNE

Patrimoine, concert et expositions

EN CHANTIER
Carrefour de Noyer
Chef-lieu

VIE MUNICIPALE
Finances
PLU

DANS LE RÉTRO
Évènements de l'été

AGENDA 21
Sécurité des routes
Forum des associations



SOMMAIRE

ÉDITO P. 3

EN CHANTIER P. 4

Fibre optique
Ecole Joseph Dessaix
Séparation des réseaux d'eau
Chef-lieu

URBANISME P. 7

VIE COMMUNALE P. 8

Urbanisme
Finances
Ecole Joseph Dessaix
Nouveau groupe scolaire
Employés municipaux
Association des Parents d'Élèves
Rentrée scolaire

DANS LE RÉTRO P. 18

Commémoration du 11 Novembre
La flamme du Soldat inconnu
Nouveau curé de la paroisse
Vide-greniers
Sourire des Anges
Ironman en faveur de la mucoviscidose
Octobre Rose
Dépistage COVID-19

À LA UNE P. 24

Manifestations culturelles 2021

ACTUALITÉS P. 31

Forum des Associations
Comités de Hameaux
Aire de pique-nique à la Chataigneraie

AGENDA 21 P. 32

ASSOCIATIONS P. 35

UN JOUR UN ALLINGEOIS P. 41

ÉTAT CIVIL P. 42

TRIBUNE P. 44

AGENDA/COMMERÇANTS P. 46

INFOS PRATIQUES

SERVICE URBANISME

Mardi de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h
Jeudi de 8 h 30 à 12 h - Vendredi de 14 h à 17 h
Tél. 04 50 71 21 18 - urba@allinges.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
Mardi de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h
Jeudi de 8 h 30 à 12 h, fermé l'après-midi
Tél. 04 50 71 21 18

SERVICE PÉRISCOLAIRE

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et les lundis, mercredis et vendredi de 13 h 30 à 17 h
Tél. 04 12 04 26 49 - periscolaire@allinges.fr
École Joseph Dessaix **Tél. 04 50 70 54 45**
École de L'Aérospatiale **Tél. 04 85 58 08 82**

ÉCOLE JOSEPH DESSAIX

80, impasse des Marmousets - 74200 Allinges
Tél. 04 50 70 51 76

ÉCOLE DE L'AÉROSPATIALE

203, route de Commelinges - 74200 Allinges
Tél. 04 85 58 08 81

THONON AGGLO

81, place de la Mairie - 74550 Perrignier
Tél. 04 50 31 25 00

BUS INTERURBAIN

Information clientèle : 04 50 26 35 35

EAU POTABLE / EAUX USÉES (THONON AGGLO)

141, rue des Entreprises - BP 16 - 74550 Perrignier
Tél. 04 50 72 40 26
**Une permanence est assurée 24/24 h
par un technicien qui en cas d'urgence peut être joint
au 06 86 46 06 28 ou au 04 50 72 03 81**

www.allinges.fr



Mairie Allinges

Directeur de la publication : François DEVILLE

Rédaction et comité rédactionnel : François DEVILLE, Frédéric JACQUET, Gilles NEURAZ,
Isabelle DUMAS, Commission communication

Graphisme et Impression : Imprimerie Fillion - Allinges



Allinges une commune qui va de l'avant !

MAIRIE

53, rue du Crêt Baron
74200 Allinges.

Tél. 04 50 71 21 18
accueil@allinges.fr
www.allinges.fr

Lundi, mercredi et vendredi
8 h 30-12 h/14 h-17 h
Mardi 8 h 30-12 h/15 h-17 h
Jeudi de 8 h 30 à 12 h,
fermé l'après-midi

Chères Allingeoises, Chers Allingeois,

Il faut se rendre à l'évidence, il devient clair que la crise sanitaire, avec son lot de vagues successives nous invite à faire avec, vivre avec, d'autant plus qu'un nouveau variant pointe à l'horizon.

Suite à l'alerte lancée par Monsieur Le Préfet fin novembre nous précisant que le taux relevé sur la commune d'Allinges flambait (taux d'incidence 2 fois supérieur à la moyenne des communes de Thonon Agglo), ce fut à contre cœur que nous avons dû prendre des mesures préventives nécessaires afin d'endiguer cette poussée.

Ainsi nous avons dû annuler les festivités de fin d'année (repas des anciens, concerts de Noël ..., repas de fin d'année des salariés) la matinée portes ouvertes de la nouvelle école et les vœux de début janvier 2022.

Soyons optimistes !

Pour autant, soyons optimistes, nous avons la chance de pouvoir disposer en peu de temps de vaccins pour faire face, autant que faire se peut, à ces poussées répétitives.

Je recommande à toutes celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait de se faire vacciner, sauf en cas de contre-indication médicale bien sûr, pour que l'on puisse enfin, collectivement, espérer tourner cette mauvaise page de notre histoire.

N'oublions pas aussi de saluer l'inlassable implication de nos personnels soignants, ils méritent tout comme en 2020 d'être soutenus et surtout reconnus et remerciés.

Allinges une commune qui va de l'avant !

Cette revue municipale reflète le dynamisme de notre commune, Allinges, qui verra dès le lundi 3 janvier 2022 l'ouverture de la nouvelle école de l'Aéroparc

avec près de 200 élèves répartis en 8 classes, 3 de maternelles et 5 classes d'élémentaires.

Nous reviendrons dans un prochain magazine sur cet équipement très attendu, nécessaire et structurant pour l'avenir de notre commune.

Je tiens à remercier toutes les équipes des entreprises, employés communaux et élus qui ont su mener à bien la construction et l'équipement de cette école dans un contexte sanitaire compliqué tout en respectant les enveloppes budgétaires allouées.

Allinges une commune inclusive !

Dans la continuité des actions menées par la commune d'Allinges depuis plus d'une quarantaine d'années pour la prise en compte du handicap mental, c'est avec beaucoup de fierté que nous avons appris que notre commune a été retenue par l'Agence Régionale de Santé en septembre dernier pour l'ouverture de la première classe maternelle pour enfants autistes en Chablais (UEMA), la deuxième du département.

Le Conseil Municipal, les membres du CCAS et moi-même vous souhaitons de très joyeuses fêtes de fin d'année.

François DEVILLE
Maire d'Allinges

Vice-Président à la transition écologique
de Thonon Agglomération



ÉCOLE

D'importants travaux aux abords de l'école Joseph Dessaix

Avant les travaux de voirie et de sécurisation des cheminements piétonniers d'accès au groupe scolaire Joseph Dessaix, programmés par la commune, Thonon Agglo assure actuellement l'extension du réseau collectif d'assainissement de ce secteur.

Le chemin des Marmousets ainsi que la rue du Stade jusqu'à son croisement avec l'avenue du Centenaire, sont équipés d'un réseau séparatif d'eaux usées et pluviales permettant le raccordement des habitations riveraines, des futurs lotissements

prévus et des pôles sportif et scolaire existants. L'Agglo en a profité pour créer un nouveau point d'apport volontaire enterré des déchets. En collaboration avec le Syane (Syndicat des énergies et de l'aménagement), elle a procédé à l'enfouissement des réseaux secs (électricité et télécommunications) et modernisera l'éclairage public.

Des restrictions de circulation

La rue du Stade, depuis l'avenue de Thonon jusqu'au chemin des Marmousets et le chemin également, ont été fermés à la circulation automobile durant les va-

cances scolaires avec un accès maintenu seulement pour les riverains.

En septembre, le tronçon suivant compris entre le chemin des Marmousets et l'avenue du Centenaire a été à son tour en chantier avec une circulation des véhicules maintenue mais en sens unique en direction de l'avenue du Centenaire.

Le coût total du chantier est de 630 000 € HT soit 63 000 € HT financé par Thonon Agglo et 567 000 € HT pour la commune. Les riverains ont été avisés des modalités particulières de collecte de leurs ordures ménagères.

AVENUE DES CHÂTEAUX Remise en conformité d'une partie de la chaussée

La route de Mâcheron conduisant aux Châteaux a reçu un enrobé neuf (22 000 euros) sur environ 200 mètres. Ce tronçon était très abîmé par des nids-de-poule récurrents réapparaissant sys-

tématiquement au dégel. La partie aval de cet axe, moins détériorée, n'a pas bénéficié du même traitement, cependant les trous y ont été rebouchés et colmatés.



CARREFOUR DE NOYER

Le chantier de séparation des réseaux d'eaux usées et pluviales

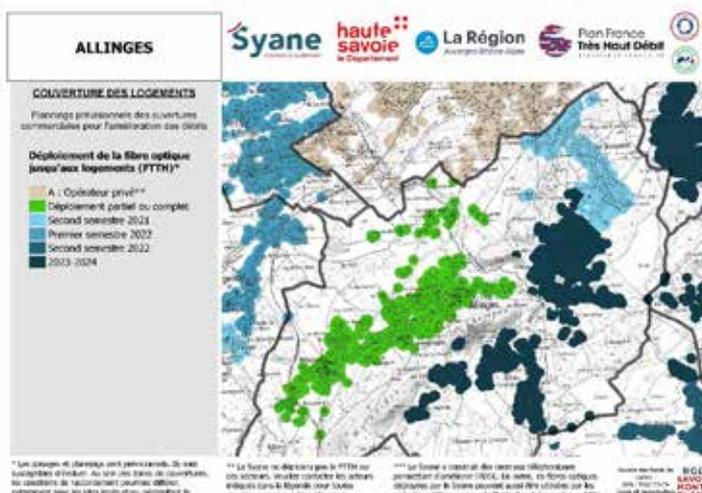
Les travaux de préservation du Pamphiot et du lac par la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et pluviales du secteur de Noyer ont commencé le 12 juillet entre le carrefour et la rue du Manoir.

Ils ont ensuite été poursuivis sur

le tronçon de l'avenue de Thonon, compris entre le carrefour et l'avenue de Lonnaz. Quatre employés de l'entreprise EMC y ont installé, dans de profondes tranchées, des canalisations en fonte de 200 mm et 300 mm de diamètre pour les

eaux usées et de 300 mm en matière plastique pour les eaux pluviales raccordées à une dizaine de regards.

En tout, ce sont 285 mètres de canalisations qui ont été enfouis dans le secteur pour un coût de 230 000 €, en grande partie supporté par l'Agglo. À l'horizon 2022, d'importants travaux seront en cours, en surface cette fois. L'aménagement de voiries, l'installation de trottoirs et la sécurisation des arrêts de bus compléteront cette première phase de réalisations souterraines.



TRAVAUX DÉPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE

Après les zones de Mésinges, Commelings et du Chef-Lieu, le déploiement de la fibre se poursuit sur la commune d'Allinges !

Vous trouverez ci-jointe la carte de déploiement de la fibre sur la commune.

Pour plus d'informations, merci de consulter le site internet de la commune.



Clap de fin pour les travaux menés au Chef-Lieu

Une cérémonie a été organisée pour marquer la fin d'un chantier commencé en juillet 2020 et qui concernait les réseaux souterrains.

Lundi 19 avril, la RD 233, traversant le chef-lieu, a été officiellement rouverte à la circulation après dix mois d'un chantier commencé en juillet 2020. À 11 heures, une petite cérémonie sans protocole a été présidée par Serge Bel, vice-président de l'Agglo en charge du grand cycle de l'eau, et par le maire François Deville. Cette troisième tranche s'inscrivait dans la continuité de la restructuration des 1 200 m des routes de Valère et de Commelinges, conduite en 2017-2018. Une quatrième sera consacrée au tronçon chef-lieu/Noyer. « Les réseaux d'eau pluviale et d'assainissement ont été mis en séparatif pour 30 maisons du Bourg. Trois

cents mètres de nouvelles canalisations ont été déployés et raccordés au collecteur principal de la rue du Crêt Baron », a expliqué Margot Meynet, employée au service des eaux de l'Agglo.

« La difficulté dans ce chantier a été d'enfouir les nouvelles conduites à 2,5 m de profondeur dans un environnement étroit et au-dessous des réseaux existants enterrés à 1 m et que nous avons maintenus en service pour desservir les foyers. Il a fallu les écarter pour intervenir en dessous et effectuer souvent des branchements provisoires. Tout le monde se souvient aussi de la chute inopinée d'un rocher, en octobre, sur la colonne de gaz, ce qui avait alors provoqué une fuite », a rappelé Pascal Mouquet, de l'entreprise Socco.

Arnaud Bollery, de Canel Ingénierie, complétait son propos : « Ici passent des réseaux basse tension et haute tension

d'EDF, de téléphonie, de gaz et d'eau potable. La plus grosse partie des réalisations a été effectuée dans le sous-sol et est désormais invisible. Le carrefour devant l'église a aussi été repris pour résister au flux des camions arrivant de Douvaine par le Crêt Baron et se dirigeant vers la carrière. »

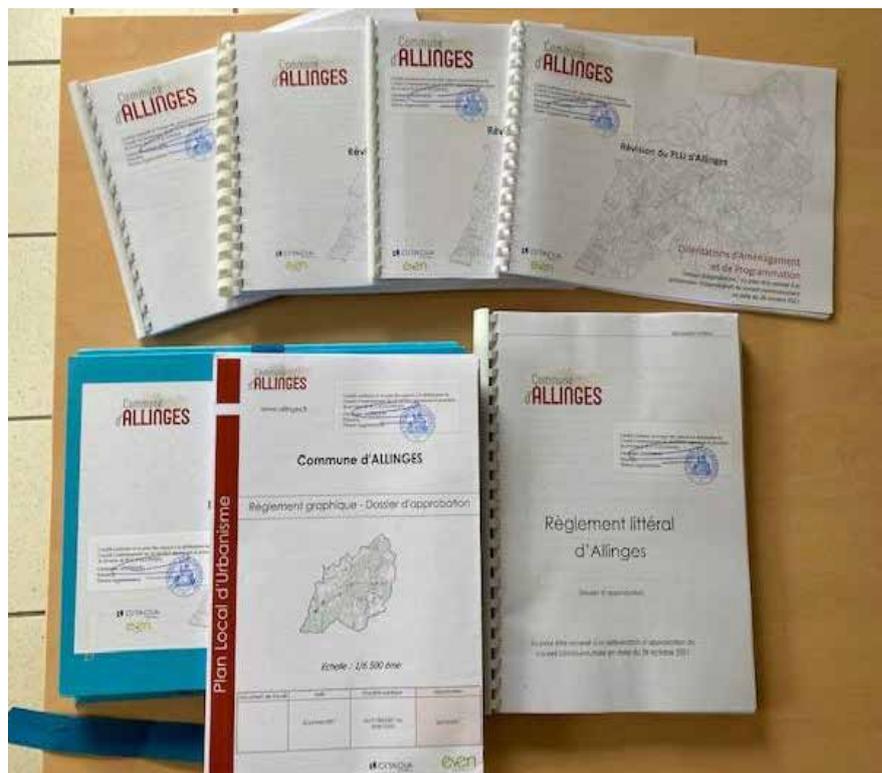
LE FINANCEMENT

Ce chantier d'un million d'euros TTC a été financé à 51 % par l'Agglo et à 49 % par la commune. Les deux collectivités ont bénéficié de subventions de l'État, qui leur remboursera aussi une partie de la TVA, et du Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

Plan Local d'Urbanisme

La révision numéro 3 du Plan Local d'Urbanisme a été approuvée par le Conseil Communautaire du 26 octobre 2021, l'entrée en vigueur du document s'est faite début novembre

Cette révision implique des changements forts, notamment en matière de logements sociaux pour pouvoir atteindre les objectifs de la loi SRU, mais aussi en termes de possibilité de densification avec une réduction du coefficient d'emprise au sol dans la majorité des secteurs. Pour plus d'informations, le dossier sera consultable sur le site internet de Thonon Agglomération ainsi que sur le site de la commune d'Allinges.



Règlement Local de la Publicité Intercommunale

À ce jour, l'Agglomération de Thonon est dans la phase d'élaboration du projet RLPi, l'arrêt du projet a été délibéré au Conseil Communautaire du mois de novembre 2021 à Thonon Agglomération.

La dernière phase est alors engagée avec la consultation des Personnes Publiques Associées, mais aussi avec l'enquête publique durant laquelle vous pourrez formuler vos remarques.

Enfin, la phase d'approbation est prévue pour le milieu d'année 2022 : ce document sera rétroactif et il sera alors nécessaire de déposer des déclarations de demande d'enseignes en mairie pour vos projets.

Pour plus de renseignements, vous trouverez le dossier d'arrêt du projet sur le site internet de Thonon Agglomération.



Interview du Délégué à la communication de la commune d'Allinges au 1^{er} adjoint aux finances.



Gilles NEURAZ
Premier adjoint
Finances



Frédéric JACQUET
Conseiller délégué
Sport - Communication

Monsieur Gilles Neuraz, vous êtes l'adjoint aux finances pour notre commune :

Un certain nombre de changements et réformes sont apparus cette année en matière de fiscalité locale et de finances publiques au sein de la commune, pouvez-vous nous éclairer sur ces points afin que les citoyens puissent mieux comprendre ces modifications ?

Quels changements sont intervenus sur cette année en matière de fiscalité locale ?

Le dégrèvement progressif de la taxe d'habitation jusqu'à sa disparition en 2023 promise par le président de la République est en œuvre.

Cette suppression représente une perte de recettes fiscales de l'ordre de 1 Million d'euros pour la commune d'Allinges, que la loi a prévu de compenser en transférant le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) des départements.

Ainsi, le taux départemental de TFPB de 12,03 % a été transféré aux communes et vient s'ajouter au taux communal.

Comme vous avez pu le constater sur votre avis d'imposition de taxes foncières 2021, le taux communal est passé de 11,79 à 27,82 après ce transfert de fiscalité d'une part, mais également après une augmentation de 4 points décidée par le Conseil Municipal du 07 avril dernier.

Quelques repères :

- Le taux de taxe foncière jusqu'en

2019 pour notre commune s'élevait à 11,79 % contre 15,84 % qui est le taux moyen observé sur l'ensemble des communes de Thonon Agglo pour cette même année ;

- Le taux moyen de la taxe foncière constatée en 2018 dans le secteur communal en France s'élevait à 19,79 % selon la Direction Générale des collectivités ;
- Entre 2017 et 2020, l'évolution de nos recettes fiscales, que ce soit sur la taxe d'habitation ou sur la taxe foncière pour notre commune, est uniquement le résultat de la progression des bases d'imposition. Parallèlement, sur cette même période, l'effet taux représente 10 % de la hausse de produit sur le territoire de Thonon Agglomération.

Quels sont les effets de la réforme de la taxe d'habitation ?

Si en 2021, la réforme de la taxe d'habitation assure pour les communes une totale neutralisation de la suppression de cette taxe par le remplacement de la taxe sur le foncier bâti départemen-

tal, il est important de se projeter à plus long terme pour découvrir qu'elle n'est pas neutre.

À compter de 2021, la taxe foncière devient le principal produit pour la majorité des communes. Une étude réalisée par un cabinet-conseil a démontré que l'implantation d'une nouvelle résidence principale sur notre commune, après réforme, impliquait une réduction de recettes fiscales de l'ordre de 19 %.

L'implantation de logements aidés entraîne la suppression de recettes fiscales pour l'ensemble des communes (soit en moyenne 627 € de recettes fiscales par logement qui ne seront plus perçues).

Quelles sont les motivations qui ont conduit les élus à augmenter le taux d'imposition de la taxe foncière ?

La volonté des élus, y compris sur le mandat précédent, a toujours été de privilégier d'autres solutions afin de ne pas augmenter la pression fiscale, telle que la reconsidération du budget communal tout en veillant à l'efficacité de la dépense publique, en dégageant des priorités, ou encore en redéployant les ressources communales.

C'est ainsi que le taux d'imposition foncier de la commune, depuis de nombreuses années, faisait partie des taux d'imposition les plus faibles de notre territoire.

Même si les dotations de l'état « marquent le pas » après plusieurs années de baisse consécutive, la commune d'Allinges doit maintenant faire face à d'autres contraintes imposées par la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (loi SRU).

Allinges n'échappe pas à cette réglementation et ne dispose pas suffisamment de logements sociaux (348 logements manquants). Bien qu'engagée dans un processus de rattrapage, la commune est non seulement redevable d'un prélèvement annuel, s'élevant cette année à 60 743 €, mais est également soumise à un rythme défini pour trois ans pour atteindre le taux légal en 2025.

Les objectifs assignés pour notre commune ne pourront pas être atteints dans un délai aussi court, et nous devons anticiper une inévitable mise en carence. Ne pouvant respecter nos obligations en la matière, notre commune devra faire face à une forte pénalité qui va impacter considérablement notre capacité financière et inévitablement son niveau d'investissement.

Nous sommes donc contraints de trouver les financements nécessaires pour faire face à ce prélèvement annuel qui va être opéré par les services de l'état.

« La bonne décision n'est pas toujours la plus agréable, ni la plus facile à accepter »
Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 7 avril, a décidé de ramener le taux d'imposition de la taxe foncière dans les moyennes de notre territoire.

Comment comprendre le fonctionnement de la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain dite loi SRU ?

La loi SRU, promulguée en décembre 2000, a profondément modifié le droit

de l'urbanisme et du logement en France. Son article 55 a notamment imposé à certaines communes de disposer d'au moins 25 % de logements sociaux. Les communes qui ne respectent pas cette règle doivent acquitter un prélèvement important pour chaque logement manquant. L'État peut également, en dehors de cette amende, obliger les communes à construire des logements sociaux, ou bien, le cas échéant, neutraliser le droit de préemption de la commune et délivrer lui-même un permis de construire.

Les sanctions prononcées par les préfets à l'encontre des communes carencées ont été alourdies successivement jusqu'en 2017 et prévoient notamment la majoration jusqu'à cinq fois le prélèvement initial dû par les communes qui ne respectent pas leurs objectifs de production de logements sociaux.

Pour Allinges, vous pouvez facilement imaginer ce que cinq fois la pénalité actuelle pourrait représenter dans nos finances communales et les conséquences désastreuses que ce prélèvement pourrait induire.

Et le recours à l'emprunt pour dégager de nouvelles ressources ?

Notre endettement au 1^{er} janvier représente environ 10 Millions d'euros et ce, en tenant compte du dernier emprunt souscrit cette année de 2.500.000 €, destiné à financer la construction de notre nouveau groupe scolaire.

Les emprunts sont exclusivement destinés à financer des investissements, et en aucun cas ils ne doivent financer une dépense de fonctionnement, ou encore combler un déficit de cette même section. Il ne peut donc servir à combler ce prélèvement SRU. C'est une des règles budgétaires imposées aux collectivités.

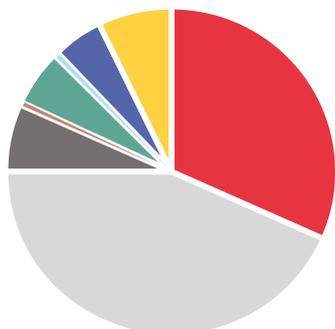
Bien évidemment, l'emprunt constitue une ressource indispensable pour notre développement.

Cependant, décider du recours à l'emprunt sans tenir compte des limites assignées à son usage peut conduire à l'effet inverse de celui qui est recherché, en affectant durablement la capacité financière de la commune. Il convient donc de mesurer à tout moment l'importance de la dette communale et de respecter certaines conditions d'équilibre précisées par la loi.

Un des ratios de suivi de notre endettement, que nous utilisons, est la capacité de désendettement qui est un outil de mesure de solvabilité financière pour les collectivités. Il permet de mesurer le nombre d'années théoriques nécessaires pour éteindre la dette bancaire, à capacité d'autofinancement constante. Ce ratio a été évalué pour le secteur communal en France à une moyenne de 5,4 ans pour l'année 2021 selon la Direction générale des collectivités locales.

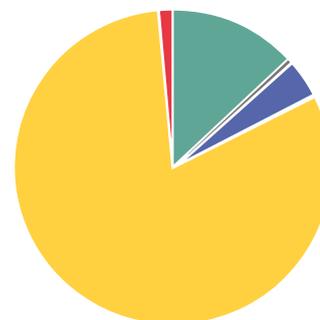
Pour Allinges, ce ratio devrait se situer à plus du double de cette moyenne, en raison des derniers emprunts souscrits pour la construction du nouveau groupe scolaire qui constitue un investissement très lourd et considérable pour notre commune. Même si les conditions d'octroi des prêts sont très favorables en ce moment, il faut rester attentif pour ne pas pénaliser notre développement.

Budget communal 2021



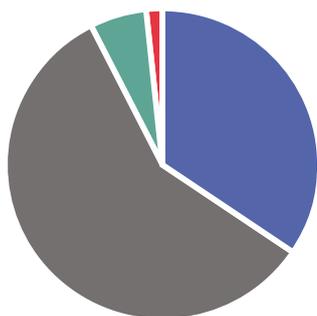
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges générales	981 615 €
Charges de personnel	1 343 500 €
Autres charges de gestion	206 500 €
Fiscalité reversée	105 000 €
Charges financières	170 000 €
Charges exceptionnelles et dotations	4 200 €
Opérations d'ordre	163 000 €
Virement section investissement	218 745 €
TOTAL	3 192 560 €



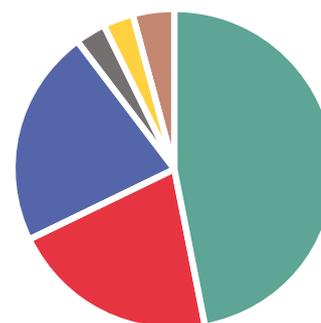
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement de la dette	697 204 €
Immobilisations incorporelles (concessions et droits)	13 373 €
Immobilisations corporelles	227 238 €
Dont acquisitions foncières	40 000 €
Dont équipement (Groupe scolaire)	100 000 €
Immobilisations en cours	4 293 165 €
Dont Groupe scolaire	3 780 000 €
Dont travaux voiries Rue du stade et Chef-lieu	437 000 €
Immobilisations financières	73 000 €
TOTAL	5 303 980 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Impôts et taxes	1 106 044 €
Dotations et participations	1 853 339 €
Produits de services	186 677 €
Autres produits, divers Et atténuations de charges	46 500 €
Total	3 192 560 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Emprunts	2 500 000 €
Dotations, fonds divers et réserves	1 106 235 €
Dont FCTVA*	250 000 €
Dont Taxe d'aménagement	180 000 €
Subventions d'investissements	1 166 000 €
Cessions immobilisations	150 000 €
Opérations d'ordre	163 000 €
Virement section	218 745 €
TOTAL	5 303 980 €

*FCTVA : fonds de compensation de la TVA

Adopté lors de la séance du Conseil Municipal du 13 mars 2021, le rapport d'orientations budgétaires 2021 a donné les grandes directives pour cette année.

Voté dans un contexte particulièrement difficile lié à la crise sanitaire, le budget se veut par ailleurs, engagé dans la continuité des actions avec notamment la construction du nouveau groupe scolaire, la fin des travaux du chef-lieu ainsi que le lancement des travaux sur la rue du Stade.

Section de fonctionnement

Au niveau des recettes, les prévisions ont été établies avec prudence et notamment en ce qui concerne le montant des fonds genevois ou encore l'impact de la réforme de la fiscalité locale avec l'augmentation des taxes foncières.

Un focus est présenté ci-après sur l'évolution des dotations de l'état ainsi que les Fonds Genevois.

Concernant les dépenses :

Les dépenses de personnel représentent 42 % des dépenses de fonctionnement avec un recours important cette année encore à différents contrats, pour pallier les conséquences de la crise sanitaire.

La fiscalité reversée correspond à notre prélèvement SRU (logements sociaux) ainsi qu'au prélèvement FPIC (fonds de péréquation intercommunal et communal) destiné à alimenter un fonds de solidarité financière afin d'atténuer les disparités de richesse entre les territoires.

Section d'investissement

Au niveau des recettes, et à l'heure où les collectivités territoriales disposent de marges de manœuvre réduites, le recours aux subventions d'investissement

est incontournable. Elles représentent 22 % des prévisions de recettes d'investissement. L'État, la Région et le Département contribuent au financement de nos opérations d'investissement.

Un budget d'investissement marqué par la construction du nouveau groupe scolaire dont les dépenses mobilisent près de 75 % du montant total budgété. En matière de voirie et de réseaux, un budget a été alloué à l'aménagement de la rue du Stade, ainsi que la réception des travaux du chef-lieu.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Focus sur les dotations de l'État

La loi de finances détermine chaque année une dotation de fonctionnement attribuée aux communes par l'État. C'est un pivot des relations financières entre l'État et les collectivités locales.

Evolution des montants perçus par Allinges depuis 2014

Montant en €	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dotation globale de fonctionnement	437 371	385 244	331 679	304 026	310 665	314 937	316 314

Focus sur les fonds Genevois

Montant en €	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Fonds genevois	491 590	561 771	575 937	506 032	537 755	575 615	618 945

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

Focus sur les immobilisations financières :

La commune d'Allinges a procédé à l'acquisition de deux parcelles communales, l'une située sous la mairie d'une superficie de 1741 m², la deuxième située à

Noyer d'une superficie de 5199 m². Afin de permettre le financement de ces deux acquisitions, la commune a eu recours à un portage foncier réalisé dans le cadre de l'EPF (Établissement public foncier). Cette procédure offre l'avantage de faire financer et gérer par un organisme extérieur tout ou partie des dépenses d'acquisition des terrains nécessaires à la

réalisation d'une opération sur une durée relativement longue permettant, in fine, à la collectivité, de disposer des biens au moment opportun, sans apport financier immédiat. L'objectif principal du portage foncier est donc de faciliter l'acquisition de réserves foncières et leur financement en lissant les charges dans le temps.

ÉCOLE

Des départs à l'école Joseph Dessaix

Le lundi 5 juillet, une petite cérémonie sans protocole a été organisée par la municipalité pour honorer le personnel quittant l'école, dont Catherine Bec, la directrice qui a pris, en septembre, la direction de l'école primaire de Groisy, qui compte 16 classes.

Les élus, le personnel de l'école et l'équipe enseignante y étaient conviés. Dans leurs allocutions successives, le maire François Deville, désolé de voir s'en aller la directrice, à l'instar de sa conseillère municipale en charge de l'école, l'a remerciée pour ces cinq années de présence à la tête du groupe scolaire Joseph Dessaix et de sa collaboration avec la mairie.

« Ce fructueux partenariat a permis d'ac-

cueillir tous les élèves durant la pandémie et l'ouverture prochaine de la nouvelle école de l'Aérospatiale. Avec vous, les choses avançaient vite, vous étiez réactive et attentive à chaque enfant, nous vous remercions pour votre énergie et votre investissement » ont-ils notamment souligné.

« J'ai beaucoup apprécié mes cinq années de direction ici. J'y avais une équipe enseignante et une municipalité qui avaient du caractère. J'aime que l'on puisse se dire les choses franchement. Je sais aussi reconnaître mes erreurs... » a répondu Catherine Bec, émue, qui a remercié toute l'assistance, les enfants et leurs parents. Sandrine Rous et Tiphaine Polliend se sont jointes à ce concert de louanges au nom de l'ensemble des parents d'élèves

avant de lui remettre un bon d'achat de 800 €, fruit de la cagnotte qu'elles avaient lancée.

Daphné Bailly, qui quitte le service périscolaire pour rejoindre Thonon Agglo ainsi que l'atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) Betty Vuattoux, qui prend sa retraite, ont aussi chaleureusement été remerciées par les élus et les représentantes des parents pour leur implication sans faille auprès des élèves.

Toutes trois ont été gratifiées d'un bouquet assorti d'une enveloppe contenant un bon d'achat. Pauline Duchamp, enseignante à l'école, prendra la place de nouvelle directrice à la rentrée. Sa collègue, Neige Berthet, de l'éducation spécialisée, s'envolera pour prendre un poste à Tahiti. Un pot convivial accompagné de douces de circonstance a clos la manifestation dans une ambiance festive de veille de vacances scolaires.



Qui était Joseph Dessaix qui a donné son nom à l'école ?

Joseph Édouard Dessaix, né sarde le 7 mai 1817 à la Chavanne, était le neveu du gouverneur de Berlin et général Joseph Marie Dessaix, de l'armée de Napoléon. Le militaire a sa statue sur le belvédère de Thonon.

Son père, Jean-François Dessaix, avocat et juge, a été capitaine de la Légion des Allobroges, une unité militaire française créée à Grenoble sous la Révolution française.

Joseph a étudié au collège de Thonon, où il eut comme condisciple Germain Sommeiller, de Saint-Jeoire-en-Faucigny, célèbre ingénieur, puis continua ses études au petit séminaire de Saint-Louis-du-Mont de Bassens (73).

En 1832, lorsqu'il a 16 ans, il est arrêté et placé dans les geôles royales pour avoir publié un pamphlet contre le roi Charles Albert. Il abandonne ses études de droit pour devenir publiciste, historien remarqué et journaliste. Il fonde d'abord à Chambéry "Le Foyer", un journal de critique théâtrale, puis collabore à partir de 1848 à plusieurs autres revues. Toujours

très intéressé par la politique, il lance le journal "Le Chat" où il plaide pour une nation française de Savoie, ce qui est peu apprécié à Turin. Il fonde, en 1848, la Société d'instruction mutuelle pour généraliser et massifier l'enseignement élémentaire en Savoie.

Assagi, il va se consacrer à l'histoire du duché de Savoie. Il publie notamment en 1854 "La Savoie historique pittoresque" en deux volumes (ouvrages qui font encore référence), puis "Le prisonnier de Chillon", et une "Histoire de la réunion de la Savoie à la France en 1792".

En 1855, il crée à Chambéry la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, dont il sera le premier président, puis devient l'historiographe officiel du percement du tunnel ferroviaire du Fréjus aux côtés de son artisan, l'ingénieur et camarade Germain Sommeiller.

En 1856, lors de la fête donnée en l'honneur du statut constitutionnel de la Savoie de 1848, il présente un chant nommé "La liberté", qui connaîtra un



grand succès à travers tout le duché de Savoie et au-delà, sous le nom de Chant des Allobroges (tribu gauloise qui occupait notre région). Ce chant est resté l'hymne de l'identité savoyarde. Sa musique aurait été composée par Giuseppe Conterno, chef de musique dans l'armée de Piémont-Sardaigne.

Joseph Dessaix meurt d'une angine de poitrine à Évian le 30 octobre 1870, dix ans après que la Savoie ait pris la nationalité française. Il y œuvrait par ses publications au développement touristique des rives du Léman. Le groupe scolaire de sa commune de naissance porte son nom depuis le 19 mai 2017.

Allinges : première classe maternelle pour enfants autistes en Chablais

C'est seulement la seconde classe de ce type du département. Sept enfants ont été accueillis à la rentrée au foyer d'Allinges. Un professeur sensibilisé à l'autisme a été spécialement missionné.

L'Association de parents et de familles de personnes déficientes intellectuelles de Thonon et du Chablais (APEI) a ouvert une unité d'enseignement maternelle pour autiste (UEMA) à la rentrée scolaire. Son dossier de candidature a été retenu par l'ARS (Agence Régionale de Santé), parmi les quatre en concurrence. Le département en compte une seule depuis huit ans, à Cran-Gevrier.

Destinée aux 3/4 ans, elle a ouvert en septembre d'abord dans son foyer d'Allinges avant d'intégrer en janvier le groupe scolaire Joseph Dessaix au moment de l'ouverture de la nouvelle école de l'Aéropatiale.





La nouvelle école de l'Aérospatiale prête pour la rentrée de janvier 2022

Ce nouveau bâtiment a une capacité d'accueil de 12 classes. Une carte scolaire délimitant le secteur de chacun des deux établissements détermine désormais le lieu de scolarisation des jeunes Allingeois en fonction de leur lieu de résidence.

Huit classes, trois de maternelles et cinq d'élémentaires regroupant 203 élèves, fonctionnent déjà comme une école primaire autonome depuis septembre au

sein du groupe scolaire de la Chavanne, qui en compte 20 aujourd'hui.

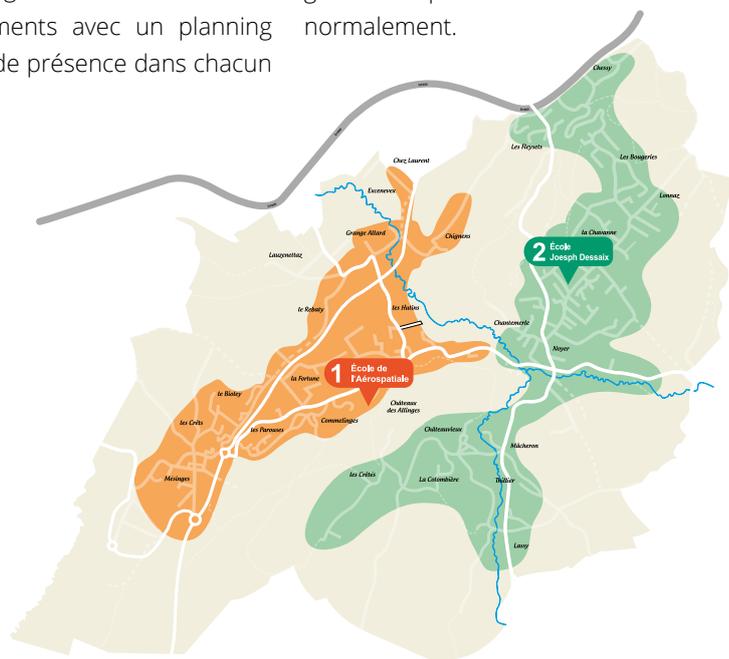
Les classes maternelles occuperont l'étage du haut avec sa cour "côté Château", et les élémentaires celui du bas avec sa cour "côté lac". Pauline Duchamp continuera à diriger l'ensemble scindé en deux établissements avec un planning hebdomadaire de présence dans chacun d'eux.

Le parking inférieur sera réservé aux parents d'élèves de l'élémentaire tandis que celui du niveau supérieur sera destiné à ceux de la maternelle. Les enseignants, personnels de la crèche et du périscolaire auront un parking dédié. La cantine et les garderies périscolaires fonctionneront normalement.

Carte scolaire



À compter de la rentrée de janvier 2022, la nouvelle école de l'Aérospatiale ouvrira ses portes. Ainsi, un découpage en deux zones a été effectué afin de répartir les enfants sur les deux écoles en fonction de leur lieu de domicile.



Un repas offert aux Châteaux pour les employés municipaux



Le maire et son conseil municipal ont convié sur la colline des châteaux les personnels des services techniques, administratifs et périscolaires ainsi que leurs conjoints à une soirée conviviale de début d'été. Le dîner a réuni 70 convives. Après l'apéritif pris dans la cour du prieuré, le repas leur a été servi dans la grange attenante. Tandis que l'adjoint André Favier Bosson et son camarade Vito Peluso,

deux cuisiniers amateurs plutôt doués pour régaler des groupes, s'activaient aux fourneaux, Isabelle Dumas, l'adjointe en charge des animations, poussait la chansonnette livrant même quelques poèmes de sa composition.

Des retraités heureux au sein des services de la commune

Jeudi 30 septembre, Jean-Marc Bondaz, Allingeois de la Chavanne et employé communal, est parti à la retraite. Il a commencé sa longue carrière professionnelle à 14 ans comme apprenti peintre en bâtiment chez Jean-Pierre Caddoux, pour lequel il travaillait avant de devenir employé municipal durant 35 ans. On lui confiait certes les travaux de peinture, mais il est très vite devenu polyvalent. En 1997, victime d'un grave accident de trajet en se rendant à son travail, il a su remonter la pente en conservant sa jovialité communicative. Il va pouvoir désormais se consacrer pleinement à sa passion, en s'occupant des huit génisses et deux cochons de son petit élevage. Il a aussi juré qu'il repassera régulièrement faire un petit coucou à ses collègues de travail avec lesquels il formait une équipe soudée par l'amitié. Margaux, 25 ans, lui succédera. Au sein des services techniques, un deuxième agent communal prend sa retraite, Michel Favre-Victoire. Michel est natif

d'Allinges, il est d'ailleurs allé à l'école du Chef-Lieu qui est aujourd'hui la mairie. Il a commencé à travailler pour la commune d'Allinges en 1981, quand la commune n'avait que 900 habitants. Il faisait équipe avec Joseph Mercier puis avec Jean-Marc Bondaz pour s'occuper de la propreté de la commune en tracteur attelé d'une remorque. Deux faits marquants pour Michel du-

rant ces années : il a d'abord participé à la coupe des arbres aux Châteaux pour créer la vue côté lac, encordé, pied dans le vide, puis en 1985 avec 1 mètre de neige, il a fait face à une grève des services du département qui l'a conduit à déneiger de 23 h à 18 h le lendemain. Antoine, nouveau membre des services techniques, remplacera Michel après sa retraite.





Une équipe entièrement renouvelée à la tête de l'association des parents d'élèves

L'assemblée générale de l'APE s'est tenue le mercredi 29 septembre en mairie en présence de son président Dominique Chatelain et de son bureau, du maire François Deville, de son délégué à la communication Frédéric Jacquet, de la directrice de l'école Pauline Duchamp, de son adjointe Estelle Mercier, ainsi que de nombreux parents d'élèves.

Dominique Chatelain a remercié le maire, la directrice de l'école et son bureau pour l'excellent travail réalisé ensemble durant ces trois dernières années, mais aussi les services techniques municipaux dont leur responsable Benjamin Dru, « à l'écoute des besoins de l'association ».

Il a listé les nombreuses actions menées afin de recueillir des fonds permettant à l'école de réaliser des projets pour ses élèves. Il a rappelé que la nature, le développement durable (circuit court, pro-

duits bio, etc.) ont été au cœur des préoccupations de son équipe dès ses débuts. L'APE a ainsi financé l'organisation du cross de l'école, le goûter de Noël, la visite du Musée du Chablais, les sorties à Bellevaux, Saint-Paul-en-Chablais, aux Aigles du Léman et un stage de voile.

Le trésorier Nicolas Dal Pan a dressé un bilan de l'exercice précédent en déficit de -12 686 € avec seulement 2 000 € de recettes en raison de la pandémie, empêchant l'organisation de manifestations (ventes d'objets personnalisés et de sagagnes) contre 14 600 € de dépenses à destination des classes.

Le bas de laine constitué par une saine gestion a néanmoins permis d'afficher un solde positif de 32 000 € fin 2020 et de 19 696 € au 31 août de cette année. Par solidarité avec les autres associations de la commune en difficulté, l'APE a accepté

de renoncer à sa subvention municipale cette année.

Après ce constat réjouissant, le président a annoncé à l'assistance sa démission et celle de son bureau, affirmant vouloir donner un nouveau souffle à l'APE.

Le maire a déploré ce choix, remerciant néanmoins les démissionnaires de leur excellent travail, de leurs qualités de gestionnaires et de leur investissement dans l'école communale. Des volontaires se sont aussitôt manifestés pour relever le défi constituant dans la foulée un nouveau bureau. Yann Jacquemart devient président, avec pour vice-présidente Nathalie Faria. Les secrétaires sont Amélie Verstraete et Élise Fort, la trésorière Audrey Pelletier, les membres Christelle Boissinot et Tiphaine Polliend.

Dernière grosse rentrée scolaire à l'école Joseph-Dessaix

Le jeudi 2 septembre, c'était la dernière « très grosse » rentrée à l'école de la Chavanne. Elle a accueilli 475 élèves répartis en 19 classes et une Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire). Cette dernière permet la scolarisation d'un petit groupe d'élèves en situation de handicap.

Pauline Duchamp, qui était enseignante dans le groupe scolaire, en a pris la direction. Elle était satisfaite de sa rentrée, un peu compliquée cependant du point de vue logistique : « *Nous avons fait rentrer deux écoles distinctes en une seule. L'effectif de l'une d'entre elles sera ainsi prêt pour son déménagement de janvier à l'Aéropatiale. Huit classes, cinq élémentaires et trois maternelles y emménageront, soit 203 enfants. Onze classes réunissant 275 élèves, demeureront ici et l'UEMA (Unité d'enseignement maternelle autisme) avec six enfants, ouverte provisoirement dans*



les locaux du Foyer de vie des Grands Champs de l'APEI (Association de parents et de familles de personnes déficientes intellectuelles) les rejoindra » a expliqué Mathilde Dal Pan, la conseillère municipale en charge des écoles.

La grande innovation du matin était l'interdiction de circulation de véhicules dans la rue des Marmousets, désormais dotée de cheminements piétonniers. Les parents avaient été informés par la mairie de ce nouveau dispositif. Deux parkings, dont un temporaire et des fléchages avaient été prévus pour qu'ils puissent se garer au

plus près des sept accès à l'établissement, permettant de respecter le protocole sanitaire sans brassage des écoliers. Le port du masque est obligatoire dès le parage de la voiture dans toute la zone concernée. Le personnel de l'école dispose désormais de son aire de stationnement dédiée. Les membres de l'Agenda 21, vêtus d'une chabuble verte, et des employés municipaux en tenue orange, assuraient avec pédagogie le bon déroulement des opérations. La rue des Marmousets qui dessert l'école sera désormais réservée à la seule dépose rapide des écoliers.

Une fresque olympique à l'école Joseph Dessaix

Une fresque murale sur le thème de l'olympisme a été réalisée par les 14 classes élémentaires de l'école Joseph Dessaix durant cette année scolaire. Elle a été inaugurée lundi 5 juillet par le maire François Deville et sa conseillère municipale en charge de l'éduca-

tion Mathilde Dal Pan, lors d'une cérémonie orchestrée par la directrice, Catherine Bec, grande sportive, qui a conduit ce projet de mise en parallèle des valeurs scolaires et sportives.

Bruno Lamourette, un des professeurs, a résumé la genèse de la réalisation :

« *Chaque classe a choisi un sport qu'elle a représenté par un logo épuré. Sur une planchette rectangulaire orientée verticalement, elle a peint son logo d'une couleur sur un fond d'une autre couleur. Le support a été fourni et préparé par les services municipaux. Sur une autre planchette de même dimension prise horizontalement, elle a fait de même en utilisant les mêmes couleurs pour un mot désignant une vertu sportive : amitié, excellence, fair-play, endurance, respect... Les œuvres au format identique ont été réparties et fixées sur le mur autour d'une plus grande en position centrale, réalisée par la classe Ulis, qui scolarise des élèves en situation de handicap. Elle comporte le nom de l'école et les anneaux olympiques.* »



De belles cérémonies pour les Commémorations du 8 Mai et du 11 Novembre

11 NOVEMBRE

Très belle cérémonie du 11 Novembre à Allinges. Monsieur le Maire François Deville, ses adjoints, les conseillers départementaux, les porte-drapeaux, la fanfare La Brise du Léman, une trentaine d'enfants qui ont lu des textes et un très nombreux public ont permis de faire de cette cérémonie un moment chargé en émotions et en même temps très convivial. À l'issue de la cérémonie, tout le monde s'est retrouvé dans la salle communale pour la traditionnelle distribution de petits pains et de jus de fruits pour les enfants et le partage d'un apéritif pour les grands.



Le Père Nicolas Owona est le nouveau curé de la paroisse

Le dimanche 29 août, l'évêque du diocèse d'Annecy, Mgr Yves Boivineau, était à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption pour y concélébrer la messe d'installation du père Nicolas Owona, nouveau curé de la paroisse des Hermones. Cette dernière regroupe les paroisses d'Anthy, Margencel, Allinges, Perrignier, Draillant, Orcier, Cervens, Le Lyaud, Armoy, Reyvroz, Vailly, Bellevaux et Lullin.

Il a été formé et a étudié chez les Jésuites puis ordonné prêtre à Yaoundé au Cameroun le 16 juillet 1988. Il a exercé divers ministères dans la Compagnie de Jésus au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Tchad, avant de rejoindre le diocèse d'Annecy en août 2006. D'abord prêtre coopérateur dans la paroisse Saint-François-en-Chablais à Thonon en 2007, puis curé d'Abondance en 2008 pour trois ans, il rejoint la paroisse Saint-Guérin en Vallée d'Aulps en résidence à Morzine à partir de 2011.

Il vient d'être nommé dans sa nouvelle paroisse et résidera au presbytère proche de l'église.



De nombreux fidèles dans les pas de Saint-François-de-Sales

Dimanche 12 septembre, le pèlerinage dans les pas de Saint-François-de-Sales a réuni sur la colline des Châteaux plus de 350 pèlerins, venus pour beaucoup à pied, des 13 communes de la paroisse Notre-Dame-des-Hermones. La messe y a été concélébrée sous un chapiteau par le père Jean-Yves Le Tué, supérieur provincial des missionnaires Saint-François-de-Sales, Nicolas Owona, curé de la paroisse, Lucien Gurliat, prêtre retraité, le frère missionnaire Louis Briquez et les diacres Albert Vautey et Jean-Maurice Willaume.

François de Sales était arrivé en ce lieu, le 14 septembre 1594, jour de la fête de la Croix glorieuse, envoyé par son évêque. Les deux forteresses constituaient alors un îlot catholique dans un Chablais calviniste depuis l'occupation bernoise. Le jeune prêtre en fera sa base arrière pour le ramener à la foi catholique.





La flamme du Soldat inconnu a fait étape au monument aux Morts

Mercredi 10 novembre, la flamme du Soldat inconnu, arrivée dans la nuit de Paris au quartier Tom-Morel du 27^e BCA à Annecy, est repartie de Thonon à midi pour atteindre à 12 h 50 par la route, Allinges. Elle était portée par une patrouille de cinq Chasseurs Alpins qui couraient.

Leur bataillon est l'organisateur de cet événement initialement prévu l'an dernier pour commémorer le centenaire de l'inhumation du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe (11 novembre 1920). Après un dépôt de gerbe assorti d'un lumignon en présence des élus, les militaires ont passé le relais à une autre patrouille qui a gagné à grandes foulées Perrignier.

La torche atteignait jeudi les Haras d'Annecy où se déroulait la cérémonie départementale du 11 Novembre puis devait regagner la capitale pour retrouver sa place sur le tombeau sous l'Arc de Triomphe. L'appel lancé aux écoles pour se joindre à la manifestation a été entendu par une classe de 1^{re} techno du lycée Jeanne d'Arc qui a accompagné en début de parcours.



VIE ASSOCIATIVE

Traditionnel vide-greniers

Le traditionnel vide-greniers organisé par FestiV'Allinges a eu lieu dans la salle communale et tout autour de celle-ci le 3 octobre 2021 toute la journée. Près de 200 exposants étaient présents sur le site et un nombreux public, en manque depuis 1 an et demi s'est pressé pour venir chiner quelques objets.

Zaza et son équipe ont assuré l'intendance de façon magistrale.



COVID-19

Succès à l'occasion de la vaccination Ephémère

Le vendredi 4 juin, le centre temporaire de vaccination de proximité mis en place à la salle des fêtes de 14 à 18 heures y a drainé 70 candidats au vaccin à ARN messenger Pfizer plutôt ravis de l'opération.

Monique Eudes Caddoux et Valérie Lacava respectivement, médecin généraliste et pharmacienne du village, y officiaient sous la direction du médecin coordinateur Valentin Droz Bartholet à l'initiative de ces centres éphémères en collaboration avec l'hôpital d'Annecy.

Une équipe de bénévoles de la Croix-Rouge a géré l'accueil du public et les temps d'attente obligatoires à respecter par les vaccinés après leur inoculation.



Jardin du souvenir à Mésinges et hommage aux Châteaux

Un jardin du souvenir planté de sept arbres, en hommage aux victimes, avec un cheminement, sera réalisé sur le lieu du drame, en partenariat avec l'association Sourire des Anges et les communes concernées. Un parking visiteurs complétera cet aménagement. Les maires successifs, Jean-Pierre Fillion et François Deville, ont toujours beaucoup œuvré aux côtés de l'association à la création d'un mémorial.

Le mercredi 2 juin, sur le site des Châteaux des Allinges, une cérémonie sans protocole a honoré la mémoire des élèves de 5^e du collège Théodore Monod, décédés dans le drame du passage à niveau 68 de Mésinges 13 ans plus tôt.

À l'initiative de l'association Sourire des Anges, présidée par Alain Duchamp, une vingtaine de personnes s'est réunie autour du monument qui leur est dédié, sur la colline qui fut le théâtre de leurs derniers moments de vie heureuse.

Sourire des Anges perpétue leur mémoire, soutient les familles et agit auprès de SNCF Réseau pour la sécurisation ou la suppression de passages à niveau.



DÉMOLITION DE LA GARE DE MÉSINGES : UN LIEU CHARGÉ DE SYMBOLES ET D'ÉMOTION

La gare de Mésinges est située à côté du sinistre passage à niveau 68 (PN 68) où la collision entre un TER et un autocar transportant une cinquantaine de collégiens du collège Théodore Monod provoqua la mort de sept d'entre eux l'après-midi du 2 juin 2008. Sa démolition a débuté.

Le processus de désamiantage des locaux a été réalisé. Au niveau du lieu de l'accident, une stèle a été érigée sur le domaine public à la mémoire des jeunes victimes, dans un petit espace entretenu par la commune. Le bâtiment mis en vente par la SNCF n'avait pas trouvé d'acqué-

reur puis a été tagué et dégradé au fil des ans. C'est en 2015 que ce maudit passage à niveau a été définitivement condamné après l'ouverture du contournement de Mésinges qui a nécessité de gros travaux. Lors de son inauguration, le maire François Deville et des membres de l'association Sourire des Anges, créée en 2009 après le drame pour entretenir la mémoire des victimes, soutenir leurs familles, connaître la vérité et œuvrer à la sécurisation des passages à niveau, avaient approché le directeur de SNCF réseau de l'époque pour lui demander de démolir cette gare. Patrick Baptendier, cheville ouvrière de l'association confie :

« Cette gare fait partie de notre histoire, mais après 13 ans il fallait l'enlever. Nous en avons eu l'idée avec le soutien du maire François Deville qui n'a jamais depuis lâché l'affaire jusqu'à cet aboutissement. Jean-Pierre Fillion son prédécesseur lors du drame a toujours été lui aussi un soutien. Maintenant cette démolition me touche, mes sentiments sont partagés, on voulait qu'elle soit détruite mais elle rappelle la tragédie. Heureusement il y a la stèle à côté... Il en a fallu du temps pour que cela se fasse ! Avec la SNCF, les négociations s'éternisent et il faut déployer une énergie folle. »

Un jeune Allingeois Dorian Treboux organise un Ironman avec 3 de ses copains en faveur de la mucoviscidose.

Cette manifestation fut sous le signe du cœur et de l'amitié ! En effet, 4 jeunes, Dorian, Cédric, Yann et Johann se sont lancés un défi sportif, au profit des Virades de l'Espoir, en accomplissant un triathlon avec 3 km 800 en natation, 180 km de vélo pour le tour du lac Léman pour terminer par 43 km de course à pied sur le circuit Allinges-les Hermones.

Parmi ces 4 sportifs, un Allingeois : Dorian Treboux bien connu pour d'autres exploits sportifs ! Le port de Sciez fut le départ de cette magnifique journée en donnant le coup d'envoi de l'épreuve de natation suivi du départ pour le tour du lac à vélo. L'arrivée à vélo s'est faite à Allinges en début d'après-midi, suivie du départ de la course à pied.

Et c'est avec beaucoup d'avance, en début de soirée, que nos athlètes ont franchi avec brio la dernière ligne d'arrivée de la journée à Allinges sous les applaudissements des familles, amis et public venus en nombre.

Pour l'occasion, le comité des fêtes « Festiv'Allinges » avait organisé une fête avec petite restauration, buvette et animation musicale.

Une journée bien remplie pour nos sportifs qui ont réussi leur défi avec courage et fierté ! Un grand merci et bravo à eux ! Cette magnifique manifestation a permis de verser aux Virades de l'Espoir la somme de 1650 €.

Remerciements à Dorian, Cédric, Yann et Johann, leurs partenaires et toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette 1^{re} édition d'Ironman Chablais.



OCTOBRE ROSE

Le personnel municipal engagé pour Octobre Rose

La mairie et les deux châteaux sur la colline ont été éclairés d'une lumière rose la nuit en guise de soutien de la commune à Octobre Rose. Tout le personnel municipal, administratif, technique et périscolaire ont décidé d'un commun accord de dédier la journée du lundi 18 octobre à rappeler au public féminin son importance vitale. Ils ont porté au cours de leur journée de travail, l'emblématique tee-shirt rose offert par les conseillers départementaux pour rendre plus visible cette cause.



Les châteaux en rose pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein

Près de 700 sapeurs-pompiers du département se sont mobilisés le samedi 23 octobre au soir pour Octobre Rose en illuminant 60 sommets chablaisiens dont la Dent d'Oche, les châteaux des Allinges, Très-le-Mont et le Mont Forchat. Ils souhaitent ainsi sensibiliser le public au dépistage et à la lutte contre le cancer du sein. La colline des châteaux des Allinges a été baignée de lumière rose grâce à des fumigènes allumés à 20 heures et des torches roses brandies par une vingtaine de jeunes sapeurs-pompiers en présence de leur capitaine.





La maison médicale destinée aux soins et à la santé de la femme (AMeS) vient d'être inaugurée aux Fleysets

Située aux Fleysets, AMeS, une maison médicale pour l'accompagnement médical et santé de la femme, de la puberté à l'après ménopause, a été inaugurée le samedi 30 octobre.

L'établissement est constitué au rez-de-chaussée d'un accueil, d'une salle d'attente, de six bureaux médicaux, d'une salle de préparation à l'accouchement, d'une salle de soins d'acupuncture, d'un sanitaire mixte et d'un local de rangement. Un espace détente avec terrasse, un vestiaire avec douche, une annexe pour l'archivage et un bureau occupent l'étage réservé au personnel. Un parking de dix places et un patio complètent l'installation.

Des soins et des ateliers thématiques

Marie-France Cloux, sage-femme échographiste, Anne Baud, sage-femme acupuntrice, et Julie Déage, ostéopathe, sont à l'origine et copropriétaires de cette réalisation conçue par l'architecte Audrey Maxit.

Une autre sage-femme, une seconde ostéopathe, deux psychologues et une naturopathe travailleront à leurs côtés tandis que cinq intervenants viendront régulièrement animer des ateliers thématiques (portage de bébé, langage des signes pour échanger avec les tout-petits, yoga, sophrologie, conseils pour la lactation).

Ces soins seront, pour la mère ou pour l'enfant : les échographies fœtales, les suivis de grossesses et gynécologiques (frottis de dépistages), une aide au mieux-être, à la parentalité, un accompagnement psychologique en cas de besoin après dépression post-partum ou IVG, des séances d'ostéopathie y compris pour les enfants.

Succès pour la première édition du concours de dessin

Le concours de dessin sur le thème des châteaux et des chevaliers, ouvert à tous et lancé par la municipalité en collaboration avec l'école Joseph Dessaix en avril, a réuni 124 artistes amateurs. Le 18 juin avait lieu la remise des prix à l'extérieur de la salle des fêtes.

Sous la présidence du maire, le jury, composé de sa conseillère muni-

pale en charge de l'école Mathilde Dal Pan, de ses adjointes Muriel Després et Isabelle Dumas, de deux artistes du CLALS (Cercle littéraire et artistique Léman Savoie) ainsi que de la directrice de l'école, a délibéré pour désigner les lauréats des quatre catégories retenues : adultes/ados, élèves de CM, de CE et de CP/grande section.



La nuit des marcheurs aux châteaux des Allinges

Le samedi 23 octobre, c'était la nuit des châteaux en France. Les marcheurs du Léman et l'Association de sauvegarde des châteaux des Allinges ont organisé à cette occasion sur la colline une marche nocturne à la lampe frontale. Guidés par Diego Cattanéo, membre des deux as-

sociations, qui fut guide du patrimoine, les 25 participants, dont de nombreux enfants, ont pu redécouvrir les deux forteresses dans la fraîcheur et l'ambiance de la nuit d'automne. 26 maisons fortes et Châteaux, parfois oubliés, érigés entre l'an mille et le XVème siècle émaillent en-

core le Chablais. Ils y matérialisaient des étapes sur les routes empruntées par les piétons ou les cavaliers. Celle reliant Saint-Gingolph à Genève passait par Allinges. Des peintres de passage y ont alors immortalisé les châteaux au temps de leur splendeur.



Un vautour fauve se pose au chef-lieu d'Allinges

Mardi 16 février, un vautour fauve s'est posé près de la mairie d'Allinges sur le toit d'une maison située rue du Crêt Baron, focalisant ainsi le regard des curieux. Ce rapace protégé depuis 1972 est l'un des plus grands de France. Ce charognard, lourd et massif, utilise les courants ascendants thermiques pour planer et parcourir des centaines de kilomètres à la recherche de sa nourriture. Il niche en colonies dans les falaises et se nourrit de cadavres, généralement des carcasses d'animaux domestiques ou sauvages.



Dix poètes pour une soirée "Couleurs Poétiques"

Le dimanche 1^{er} août, "Couleurs Poétiques", un voyage dans la poésie et l'art plastique né de la collaboration entre les poètes et les plasticiens volontaires du Cercle littéraire artistique Léman Savoie (CLALS) durant le confinement, a été présenté au public dans la grange des châteaux.

Pour cet exercice littéraire, 10 poètes ont commis 32 poèmes associés chacun à l'une des 22 œuvres qui les ont inspirés parmi les 52 qui leur ont été soumises.

Durant une heure, leurs auteurs ont déclamé leurs textes versifiés devant quelques dizaines d'attentifs spectateurs amateurs de belles rimes et de toiles. Pour chaque poème, le tableau l'ayant suscité s'affichait à l'écran grâce au diaporama réalisé par le jeune Mattéo.

Si Marcel Maillat a été le plus prolifique avec 11 poésies, ses consœurs Madeleine Covas, Catherine Veron et Anna-Line n'ont pas été en reste. Le fécond poète a averti ses auditeurs qu'il dépeint avec sa



palette de mots sa vision nuancée d'une œuvre, via le prisme de son ressenti, et qu'elle n'est pas bien sûr rigoureusement la réalité de celle que l'artiste a créée par sa technique et ses pinceaux. Les barques du Léman dont la célèbre Vaudaire* qui transportait jadis les pierres de Meillerie destinée à la construction d'infrastructures en Suisse, ont eu la part belle.

Un autre tableau, représentant trois bougies allumées dans une nuit marbrée de bleu, a été une source d'inspiration plus

mystique à l'instar de celui évoquant la lagune brumeuse de Venise, ses gondoliers avec en fond, au loin, les édifices de la Sérénissime où se devinait le dôme de la basilique Saint-Marc.

Des intermèdes musicaux classiques (Bach principalement) joués avec son violon alto par Jaap Van Praag, peintre aussi à ses heures, ont agréablement ponctué cette belle soirée offerte par le CLALS sous le signe de la culture et de l'amour de notre langue.

CONCERT DU PATRIMOINE

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, un concert a été donné aux châteaux des Allinges en septembre.

La Compagnie Musicale Rhin-Rhône, en formation en duo avec Cindy Favre-Victoire, soprano et David Mathieu-Maurer au clavecin, ont interprété des œuvres dédiées à la plus grande muse de l'histoire qui inspira tant d'artistes : « Marie, Femme Sacrée et sacrée femme ».

Un public nombreux a gravi la colline de ce site chargé d'histoire pour un merveil-

leux et magnifique moment musical qui a connu un franc succès. Quel bonheur d'entendre Cindy chanter dans sa commune natale ! Cantatrice soprano, Cindy a étudié le chant lyrique au conservatoire de musique de Genève.

Passionnée par les XVII et XVIII siècles, master de pédagogie, toujours en chant baroque, elle est entrée à la haute école de musique de Genève.

Une passion et un talent reconnus ! Elle chante actuellement dans le Chœur de Chambre de Namur ainsi qu'avec la Compagnie Musicale Rhin-Rhône et se produit en Belgique, en Alsace et passant par Allinges, bien sûr ! Elle a eu le plaisir d'inter-



prêter « Les Vêpres » de Monteverdi à la Maison de la Radio à Paris, récital diffusé sur France musique.

Nous avons eu le plaisir de la retrouver avec la Compagnie Musicale Rhin-Rhône pour un Concert de Noël à l'Église d'Allinges le samedi 11 décembre.

Deux artistes locaux invités du Cercle Littéraire et Artistique Léman Savoie



Cet été, deux artistes thononais ont été les invités du Cercle littéraire et artistique Léman Savoie (CLALS) à sa galerie de l'Art'llingeoise. Ils y ont bénéficié d'un espace pour y accrocher durant un mois cinq œuvres chacun.

Les toiles de Raymonde Carrier Couty, 90 ans, a animé bénévolement l'atelier du CLALS durant 20 ans jusqu'en 2003. Elle a toujours peint, révélant précocement son talent dans cet art. Elle a cependant suivi des études commerciales dans sa jeunesse pour subvenir ensuite à ses besoins et continuer à s'adonner à sa passion qui deviendra rapidement son métier. Elle exercera dans l'artisanat de la peinture décorative des ateliers d'art de la rue Saint-Denis à Paris. Ses productions y étaient vendues à des commerçants ou aux grands magasins pour leurs décors.

Puis, elle a tout lâché alors que son affaire était florissante pour une vie d'artiste à plein temps. Sa première expo en Chablais de 45 toiles a été à la MAL. Son style expressionniste, voire intimiste, se révèle dans ses nombreuses huiles et aquarelles de paysages, marines, natures mortes, et portraits. Elle a été la peintre de la barque "La Savoie", en construction au port de Thonon. « *Je continue à peindre pour mon plaisir mais je suis moins productive maintenant car je ne peux rester trop longtemps debout. J'adore toujours les grands formats* », confie-t-elle.

UN CONCERT POUR LES 40 ANS DU CERCLE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE LÉMAN SAVOIE

Les festivités du 40^e anniversaire du Cercle littéraire et artistique se sont conclues le dimanche 10 octobre par un concert spectacle animé par des choristes, des danseuses et un orchestre.



Danse avec Luydmila enflamme la scène

Les 31 choristes du chœur thononais Amédée dirigés par Rosène Tripodi ont embarqué leur public dans un voyage culturel à travers huit chants tirés des répertoires guadeloupéen, norvégien, celte, russe, chablaisien, provençal et européen avec l'hymne de l'Europe chanté en allemand et français.

Les danseuses costumées de la troupe Danse avec Luydmila de Publier leur ont succédé pour huit danses des folklores ukrainien, russe et tzigane. Une parenthèse tonique de bonheur visuel et musical.

TROIS ARTISTES À L'ART'LLINGEOISE À DÉCOUVRIR.



Pour sa dernière expo d'une saison riche en manifestations, le CLALS (Cercle Littéraire et Artistique Léman Savoie) a accueilli à sa galerie de l'Art'llingeoise trois de ses artistes.

Catherine Veron, ancienne bijoutière qui a toujours peint, a accroché 18 de ses acryliques et aquarelles. De sa profession, elle a gardé le souci d'une précision maîtrisée du trait car elle déteste le flou. Son sujet de prédilection est la femme en général, une femme sublimée, saisie dans tous ses états. « *Dans chacune de mes toiles, il y a toujours un message et un peu de ma personnalité* », confie-t-elle. Le visiteur pourra ainsi admirer sa fumeuse invétérée, une jeune fille indécise sur son avenir dont on devine les pensées, des baigneuses rivées à leur portable, des copines sortant d'un sauna, un musicien aveugle déclenchant la danse de trois jouvencelles, une mariée qui n'a pas l'air ravi de ce grand jour, une cendrillon, etc. Un bouquet de regards féminins émergeant de burqas assemblées qui interpelle le visiteur sur l'actualité. Posée à côté, sa sculpture assemblant des corps féminins décapités, comme si on voulait leur interdire de penser, est dans la même tonalité.

Plus de 25 artistes ont exposé à l'Art'lingeoise

L'exposition collective à la galerie de l'Art'lingeoise, dans le cadre des dix jours où le Cercle Littéraire et Artistique Léman Savoie (CLALS) s'est mis "dans tous ses états", et a réuni 25 artistes proposant une cinquantaine d'œuvres jusqu'au 29 août.

Ces dix journées, ponctuées de nombreuses manifestations culturelles, ont été le point d'orgue de toutes celles organisées par le CLALS durant la saison estivale sur le site des Châteaux.

Jonathan, Felix, Gabrielle et Hélène de

l'APEI (Association de parents et de familles de personnes déficientes intellectuelles), y ont accroché chacun l'un de leur tableau, tandis que Laura Jäger dévoile ses céramiques et dessins réalisés avec sa seule main valide. Denise et Alain Ruffier ont également apporté leurs publications littéraires, des recueils de poésies pour madame et des romans pour son mari. L'entrée y est libre tous les jours de 15 à 19 heures dans le respect du protocole sanitaire.

Les artistes présents sont : Michel Dewilde, Jean-Pierre Heuzey, Alain Capel-



lo, Arlette Cantillon, Anne-Marie et Jaap Van Praag, Catherine Veron, François, Estelle et Jade Jankowski, Laura Jäger, Jean-Yves Masset, Madeleine Covas, Danielle Noël, Mélissa Losano, Évelyne Savy Beaumont, Béatrice Sergent, Bernard Houot, Annie Favre, Gérard Bondaz, Catherine Chery, Michelle Beetstheen, Denise Ruffier avec Jonathan, Félix, Gabrielle, Hélène de l'APEI. Raymonde Carrier et Paul Pastor, les deux invités, resteront jusqu'à la fin de l'été.

L'exposition des 40 ans du CLALS en mairie en novembre

Le Cercle Littéraire et Artistique Léman Savoie a convié pour son 40^e anniversaire, le Cercle Artistique et poétique d'Auvergne pour une exposition commune.



Le samedi 9 octobre s'est déroulé en mairie, le vernissage de l'exposition intitulée "Arts en lumière" fêtant le 40^e anniversaire du Cercle Littéraire et Artistique Léman Savoie (CLALS). Sa présidente Nicole Masset et son président honoraire et fondateur Jean-Yves Masset, y étaient entourés

du maire François Deville, des élus, de nombreux artistes du CLALS et de Jacques Bernard, président du Cercle artistique et poétique d'Auvergne (CAPA), organisateur du salon international artistique du Puy-en-Velay.

Les deux cercles entretiennent en effet des relations étroites et amicales depuis 40 ans, partageant une même approche de la culture et des arts. En guise de clin d'œil à cette gémellité artistique régionale, 24 œuvres accrochées aux cimaises étaient celles, dont certaines primées, des peintres du CLALS ayant été retenus à ce festival international durant ses éditions les plus récentes.

Trois réalisations de Jean-François Loué, artiste du Capa, invité au titre de ce partenariat, et une autre de Ramazan Useïnov, peintre de Crimée renommé en Europe de l'est, qui était cette année l'invité de la 42^e

édition de ce festival du Puy avec Jean-Yves Masset, complètent le décor coloré avec quelques sculptures.

Les artistes présents :

Christine Apchain Delafont, Hélène Petit, Johann Touanen, Michel Dewilde, Mathieu Ségura, Alain Capello, André Garçon, Suzette Thabuis, Mélissa Losano, Didier Barret, Jean-Pierre Hoizey, Jean-Yves Masset, Christophe Guillemin, Jacqueline Fénix, Arlette Cantillon, Paul Loridant, Cassandra Wainhouse, Sylvette Divizia Bayo, Denise Ruffier, Sylvie Rohaut, Bernard Baud, Jean-François Loué, Dominique Bergeron, Évelyne Gael Galan, Gérard Bondaz avec une œuvre collective de l'atelier d'arts plastiques du CLALS.



Des artistes de l'APEI exposent à l'Art'llingeoise

Le vendredi 4 juin s'est déroulé l'accrochage de la première œuvre de l'exposition ouvrant la saison printemps-été du Cercle Littéraire et Artistique Léman Savoie (CLALS) à sa galerie de l'Art'llingeoise sur la colline des châteaux.

Toutes les toiles présentes ont été réalisées par des résidents du foyer de vie des Grands Champs et du service d'accueil de jour de Vongy appartenant à

l'association de parents et de familles de personnes déficientes intellectuelles (APEI).

Par roulements de cinq adultes sous la conduite bienveillante du peintre aquarelliste et plasticien Pierre Guimet, ils ont pu donner libre cours à leur talent dans leur atelier dédié à l'art plastique.

De format carré 50x50, les toiles ont été exécutées avec la technique de l'acry-

lique et du collage ou à l'aide de très gros feutres. La part importante de l'approche picturale laissée à l'abstraction et échappant aisément à tout jugement de valeur avait pour objectif de leur faire prendre du plaisir à créer. Les toiles exposées étaient en vente au prix unique de 50 € pour financer les sorties culturelles des membres de l'atelier de l'APEI.



Exposition de peintures à l'Art'llingeoise pour les Journées du patrimoine

L'exposition intitulée "Les châteaux au fil des saisons", montée conjointement à la galerie de l'Art'llingeoise par le Cercle Littéraire et Artistique Léman Savoie (CLALS), la commune et l'ASCA, (Association de Sauvegarde des Châteaux des Allinges) pour les Journées du Patrimoine, a drainé un nombreux public.

Celui-ci a pu y découvrir des toiles d'artistes du CLALS sublimant les vestiges des deux forteresses, les dessins d'élèves de l'école Joseph Dessaix, d'ados et d'adultes primés lors du concours organisé par la municipalité en mars et avril sur le thème des châteaux et des chevaliers, ainsi que de nombreuses photographies agrandies données par les Allingeois. Elles immortalisaient le site en toutes saisons et au fil des ans.

De beaux contes sous les étoiles avec le Cercle littéraire

Le samedi 28 août, dès 20h30, Thierry Coulon et Nathalie Ourbonnas deux membres du Cercle littéraire et artistique Léman Savoie (CLALS) ont animé une soirée contes gratuite sur la colline.

Initialement prévue sous les étoiles, elle s'est déroulée dans la grange en raison de la fraîcheur nocturne. Les deux troubadours y ont fait voyager leur public de château en château mais aussi dans l'espace-temps à travers neuf contes dont huit écrits par Thierry agrémentés de six chansons en langues russe et française interprétées par Nathalie s'accompagnant de sa guitare.

Tous les ingrédients des belles histoires pour petits et grands enfants étaient réunis : des fées, des sorcières, des chevaliers, des châtelains, des amoureux, des méchants et des gentils astucieusement mis en scène dans une trame historique

bien réelle conjuguant le merveilleux, l'humour, le suspense, la nostalgie de l'enfance et la morale. La soirée a ainsi commencé à l'époque médiévale en l'an 1309 en Faucigny au château de Bonneville, lors du mariage d'Hugues de la Tour du Pin, baron de Faucigny et de Marie de Savoie. Deux enfants de manants Guillaume et Bérandgère s'y invitent alors pour y accomplir une mission confiée par la fée Lusiane qui les a rendus invisibles pour la circonstance... Ce premier conte a donné la tonalité d'une veillée placée sous le signe du rêve éveillé et du fantastique.



Par ses talents de conteurs et de mimes, son imagination fertile Thierry a tenu en haleine la quinzaine de spectateurs, jeunes comme adultes, littéralement happés par des intrigues au dénouement inattendu tandis que Nathalie avec son farfadet, sa belle voix et sa musique y ajoutait un brin d'âme et de légendes slaves. Et, c'est avec des étoiles dans les yeux que l'auditoire est reparti.

Vernissage de l'exposition des artistes Allingeois aux Châteaux des Allinges

Le Cercle Littéraire et Artistique Léman Savoie (CLALS) a invité jusqu'au 15 juillet à sa galerie de l'Art'lingeoise tous les artistes allingeois adhérents ou non de son association.

Nicole et Jean-Yves Masset respectivement présidente et président d'honneur

(fondateur) du CLALS avaient convié les élus au vernissage de cette exposition.

Les visiteurs ont découvert les talents de la commune en déambulant devant 45 toiles, des photographies, des sculptures et autres céramiques. De nombreux thèmes et techniques picturales y étant

déployés, le coup de cœur fut inévitable parmi des œuvres figuratives, abstraites, aux accents impressionnistes, plus réalistes, aux lignes claires, très modernes ou imaginaires.



Les artistes présents :

Gérard Duvaut, Catherine Pizzimenti, Jean-Yves Masset, Bernard Houot, Geneviève Barlier, Christine Apchain, Willy Tijs, Martine Bochaton, Henriette Berthet, Vincent Garnier, Sylvie Thépenier, Frank Mercier, Arlette Compan, Stéphane et Hélène Corcelle, Sylviane Dutruel, Jean-Philippe Epron, Pierre et Dominique Bergeron.



Soirée “Poésie, Humour, Musique” à la Grange des Châteaux

À la Grange des Châteaux, le samedi 21 août à 21 h 30, une soirée gratuite “Poésie, Humour, Musique” a été animée par le Cercle Littéraire et Artistique Léman Savoie (CLALS) dans le cadre de sa semaine où il se met “dans tous ses états”.

Elle y a réuni une vingtaine d’amateurs de belles rimes et d’amoureux de notre langue. Marcel Maillat, Jean-Pierre Hoizey, Anna Line, Sylvette Divizia Bayol, Catherine Veron, Patricia Chatelain, Christian Cornier et Thierry Coulon leur ont déclara-

mé durant plus d’une heure, un florilège de leurs plus beaux poèmes aux thèmes très éclectiques, allant du mystique au lyrique, du philosophique au bucolique voire au plus engagé.

Nicole Masset, présidente du CLALS, leur a d’abord lu “Écrire” de Charles Aznavour, qui fleure le vécu de l’artiste autodidacte. En effet, quand l’acteur se mit à chanter, personne ne voulait lui faire ses textes et il a dû s’y mettre dans la douleur.

Dans un autre, très drôle de sa composition, intitulé “Comment allez-vous ?”, elle s’est amusée à poser cette question à

une galerie de personnages historiques imaginant leurs réponses cocasses en raccord avec l’image d’Épinal. (Néron, Louis XIV, Jeanne d’Arc...).

Les improvisations au clavier de Sylvette Divizia Bayol et les interprétations des chants “Le Sud” de Nino Ferrer, “Ici” de Lara Fabian, “Il n’aurait fallu” d’Aragon, par Anna-Line et Christian Cornier, ont ponctué de plages musicales cette belle rencontre sous le signe de la culture. Elle s’est achevée par la reprise en chœur des paroles de “Le Sud” par l’assemblée.

Les talents des écoles des Beaux-Arts d’Irkoutsk.

Les jeunes talents des écoles des Beaux-Arts d’Irkoutsk, des enfants d’âge scolaire, ont exposé une sélection de leurs œuvres dans la salle du conseil de la mairie, du 16 au 30 septembre. Cette manifestation annuelle est organisée depuis 2015. Les tableaux étaient vendus au prix unitaire de 60 €. Le produit de leur vente a été intégralement reversé à leurs auteurs, en présence de leurs professeurs d’arts plastiques, lors d’une fête solennelle avec concert, organisée par la mairie d’Irkoutsk, dans une salle du musée d’histoire de la ville. Eurcasia et le CLALS se sont à nouveau associés pour cet évènement culturel.



ALLINGES AUTREFOIS

Théâtre sur la colline

Le spectacle de l’association “Allinges Autrefois” a pu être joué le samedi 17 juillet, au soir, à la faveur d’une météo enfin clémente. De fortes précipitations avaient empêché la représentation du 10 juillet. La troupe a joué sa pièce intitulée “Vous vous rappelez ?” qui est un “best of” des meilleurs moments des précédentes éditions. Le public était au rendez-vous. Il était bien difficile de trouver à se garer avant d’emprunter la rampe piétonne d’accès aux châteaux. Avant le spectacle de 21 h 30, 250 repas ont été servis en plein air devant la scène à des spectateurs heureux de partager un moment convivial.

UN SPECTACLE THÉÂTRAL POUR LES 40 ANS DU CLALS

Le samedi 9 octobre au soir, le spectacle donné dans le cadre du 40^e anniversaire du Cercle Littéraire et Artistique Léman Savoie à la salle des fêtes, avait pour thème le vin avec ses bons côtés quand il est gai, et source d'humour ou d'inspiration, mais également sa face sombre quand il enferme son consommateur dans l'alcoolisme.



L'adjointe Isabelle Dumas a montré à nouveau ses talents de comédienne en ouvrant le spectacle par une saynète desopilante narrant une rencontre amoureuse. Son récit truffé d'une kyrielle de lapsus déroulant les noms des grands vins de la production viticole nationale a déclenché l'hilarité. Quatre poètes du CLALS lui ont succédé pour mettre à l'honneur le docteur Romain, médecin gé-

néraliste, entomologiste, mycologue, œnologue, épicurien et plume douvainoise de renom à travers ses textes ciselés et poétiques évoquant les grands crus du vignoble hexagonal. Puis, le théâtre du Rêve avec les comédiens auvergnats Jacques Bernard et Jean-François Loué, également musicien, ont planté le décor d'un bar de nuit à l'heure où les masques tombent, les lan-

gues se délient et la caverne de l'âme s'ouvre. Leur pièce "Tringue ta vie", créée en 2015 au Festival d'Avignon, illustre la proximité des poètes et des artistes avec l'alcool. Ils ont servi avec talent à leur public, pour un voyage au plus profond de l'humain, des textes hauts en couleur de Ferré, Brel, Reggiani, Leprest, Bukowski, Bohringer, Baudelaire, Le Bihan...

Les Journées Européennes du Patrimoine se sont déroulées les 18 et 19 septembre sur la colline des châteaux.

Les samedi 18 septembre et dimanche 19 septembre, de nombreuses animations entièrement gratuites se sont déroulées sur la colline dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.

Au programme durant ces deux jours. Les châteaux au fil des saisons : une exposition de photos et

de peintures à la galerie l'Art'llingeois du Clals (Cercle littéraire et artistique Léman Savoie). Des visites guidées du site au pied de la montée des châteaux et une présentation commentée de la fresque et d'une maquette des châteaux féodaux au temps de leur splendeur.

Un parcours musical italien

Un concert de la Compagnie musicale Rhin Rhône intitulé "Marie femme sacrée et sacrée femme !" a été donné le samedi soir 18 septembre à la grange des châteaux par Cindy Favre-Victoire (soprano) et David-Mathieu Maurer (claveciniste).



Un joyau du patrimoine allingeois va s'exposer à Paris

En 2019, une exposition avait été organisée sur la colline des Châteaux en collaboration avec la ville russe d'Irkoutsk, la commune, l'association Eurcasia, le Cercle littéraire et artistique Léman Savoie (CLALS) et l'Association de sauvegarde des châteaux des Allinges (ASCA). Elle avait mis en lumière la communauté d'inspiration des œuvres d'art sacré orthodoxe des églises d'Irkoutsk et de sa région avec celle de la fresque chablaisienne du XI^e siècle, d'inspiration byzantine, qui orne la chapelle Saint-Jean du Château Neuf. Elle vient d'être demandée à Paris par la Maison russe des sciences et de la culture. La COVID-19 a retardé ce projet d'exposition dans la capitale. La situation sanitaire s'étant améliorée, l'évènement est programmé pour janvier 2022.

ACTIONS SOCIALES

Les assistantes maternelles d'Allinges

Vous pouvez vous renseigner auprès de Thonon Agglomération pour trouver une assistante maternelle. Le RAM est à votre écoute avec un accueil téléphonique au 04 50 31 25 00 du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

Liste des assistantes maternelles disponible sur le site de la commune.

Permanences sociales

Pour tout problème d'ordre social, vous pouvez rencontrer une assistante sociale au sein de la mairie d'Allinges, le jeudi matin, sur rendez-vous.

Prenez contact avec le PMS PÉRIPHÉRIE au 04 50 33 23 98. afin d'obtenir une date de rencontre.



NOUVEAUTÉ

Aire de pique-nique à la Chataigneraie

Pour profiter de bons moments en famille, la commune d'Allinges a installé, dans le courant de l'été, une table de pique-nique et un banc sur le site de la Châtaigneraie afin d'apporter un peu de convivialité à ce coin de nature.



La réintroduction du plus grand aigle d'Europe : une opportunité

- Montrer l'implication de notre territoire dans la restauration de sa biodiversité patrimoniale
- Faire un véritable programme éducatif pour nos jeunes à travers ce projet
- Contribuer au développement du tourisme nature de notre région
- Mettre en place une expérience scientifique de niveau international dans notre région.

Réintroduction du Pygargue à queue blanche sur le bassin lémanique

Une espèce disparue depuis 130 ans du lac Léman

La dernière nidification attestée du Pygargue à queue blanche en France continentale a eu lieu en 1892 dans la forêt de Ripaille sur la commune de Thonon-les-Bains selon Victor Fatio, zoologiste suisse. L'association « les aigles du Léman Conservation », la fondation Alpine EAgle (fondation pour la protection de l'environnement de la maison Chopard en Suisse), le parc des Aigles du Léman et différents partenaires privés s'associent pour permettre le retour du plus grand aigle d'Europe. Cette initiative complète le Plan National d'Action qui vise le retour pérenne de cette espèce sur le sol français. Revoir ce géant disparu

sera le signe que l'Homme peut réparer ce qu'il a détruit.

Présentation du plus grand aigle d'Europe

- Mâle 4 kg ; femelle 5.5 kg
- Hormis cette différence de taille et de poids, le dimorphisme sexuel est peu marqué
- 70-100 cm de hauteur
- 190-250 cm d'envergure.

Les Pygargues, spécialisés également dans la capture de poissons, disposent de tarsi dénudés aux deux tiers, de soles plantaires couvertes de spicules rigides, de doigts plutôt courts et de serres très arquées leur permettant la capture et le maintien des poissons de forte taille.

En raison de la crise sanitaire actuelle, il n'a pas été possible d'organiser de réunion publique afin de communiquer sur la démarche Agenda 21. Mais les groupes de travail constitués ont continué leurs actions depuis 2020 et sur toute l'année 2021 et pour certains, déjà, atteint leurs objectifs.

Voici un petit compte-rendu de leur travail.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour apporter vos idées et votre contribution au plan d'action en faveur du développement durable.



Sécurité des Routes

Outre les travaux entrepris par la municipalité pour sécuriser les routes et les abords des routes, diverses actions pédagogiques ont été engagées :

Ainsi vous avez pu voir depuis la rentrée scolaire de septembre, ponctuellement, des citoyens et des élus, vêtus de « gilets verts » pour assurer la sécurité des routes devant l'école Joseph Dessaix.

Ces personnes s'engagent à faire respecter les règles de circulation et de stationnement : se garer sur le parking dédié à l'école, respecter les places handicapées, ne pas stationner sur l'arrêt de bus, utiliser les arrêts-minute pour les déposes rapides et non pas pour stationnement.

Toutes ces consignes élémentaires sont données dans le but de sécuriser l'entrée et la sortie des enfants et de leurs parents, de fluidifier la circulation et de favoriser le bien-vivre ensemble.

Une autre action pédagogique a débuté en cette fin d'année :

Un élu et un citoyen, membres du groupe « sécurité des routes » vont à la rencontre des chefs d'entreprises, afin de les informer de la démarche « sécurité des routes ».

Une charte est remise au chef d'entreprise qui s'engage à sensibiliser ses chauffeurs à la limitation de la vitesse, au sein de la commune, ainsi qu'un caducée à apposer sur les véhicules de l'entreprise.

Un livret communal et une carte de la commune créés dans le cadre de l'Agenda 21

La Commune d'Allinges a édité un livret de présentation de la commune, avec au sommaire l'histoire d'Allinges, tous les renseignements et les coordonnées des services d'urgence, de la mairie, de l'agglo, des professionnels de santé mais aussi des infos pratiques et le répertoire des associations. Ce livret s'accompagne d'une carte de la commune recensant tous les chemins et les routes. Au dos se trouvent les publicités des commerçants d'Allinges.



Extinction de l'éclairage public entre 23 heures et 5 heures du matin

La commune a rejoint début octobre celles qui éteignent leur éclairage public entre 23 et 5 heures. Des tests probants ont été préalablement réalisés dans quelques-uns de ses secteurs et hameaux. La délibération, présentée en conseil municipal par l'adjoint aux réseaux secs Jean-François Condevaux, y a été votée à l'unanimité de ses 27 membres.

« Cette extinction de 23 heures à 5 heures va permettre à notre collectivité, outre d'y rendre plus facile l'observation du ciel, de réduire significativement sa consommation d'énergie, sa facture d'électricité et ses émissions de gaz à effet de serre. L'horloge biologique des êtres vivants et particulièrement la biodiversité moins perturbées par la pollution nocturne de l'éclairage artificiel s'en trouveront mieux », a-t-il argumenté.



Record de participation battu pour le nettoyage de printemps

Le rituel nettoyage de printemps orchestré par la municipalité a connu son apogée en termes de fréquentation et de volume de débris collectés cette année.

Organisé dans les sept hameaux, sièges des comités, il a rassemblé, outre les élus organisateurs entre 15 et 20 participants en moyenne dans six d'entre eux, dont beaucoup venus en familles. « À la Chavanne, ils ont été une bonne centaine à répondre à l'appel. Nous y avons reçu le renfort du club de foot, venu avec dix encadrants et une trentaine d'enfants et ados.

Il y a eu également l'aide de jeunes appartenant à des associations de protection de la nature qui n'étaient pas tous allingeois. Ils ont ratissé et nettoyé les abords du complexe sportif » a expliqué Claudine Faudot qui pilote l'Agenda 21.

Cette dernière a aussi constaté, avec les membres de son groupe, revêtus pourtant de gilets jaunes, la vitesse excessive des automobilistes qui n'ont pas hésité pour certains à les insulter alors qu'ils étaient occupés à nettoyer les accotements de la départementale reliant Les Fleyssets à Noyer.

Sur cet axe, de nombreux déchets provenaient des remorques non bâchées qui se rendent à la déchetterie de Mâcheron. Cette opération a été suivie dans le respect des règles sanitaires, à chaque point de rassemblement, d'un petit pot de remerciements préparé par l'adjointe Isabelle Dumas. Ses collègues adjoints, André Favier Bosson et Jean-François Condevaux ont assuré en fin de matinée avec le camion de la commune, le ramassage des sacs-poubelles des sept points de collecte. Rendez-vous au printemps prochain !

Une meilleure gestion des déchets

Le groupe de l'AGENDA 21 travaillant sur les déchets a étudié et proposé 14 sites en vue d'un déploiement futur de Points d'Apports Volontaires (comme dans toutes les communes), par les services de Thonon Agglomération, qui détient la compétence « déchets ».

À ce jour, un site tout neuf vient d'être implanté rue du Stade, près du parking de l'école Joseph DESSAIX.

Le site de l'Aérospatiale, fermé durant la construction de la nouvelle école, va pouvoir rouvrir prochainement.

En attente d'un futur déploiement de PAV, des containers aériens ont été installés aux Bougeries, allée des Sorbiers et au Chef-Lieu, rue du Champ Menou.

Il est fait appel au civisme des usagers et habitants, afin de conserver ces points de collecte dans un état de propreté et de salubrité.

Pour rappel : une déchetterie intercommunale est située sur la commune (pour les cartons et tout type de déchets non acceptés dans les containers des PAV) et le dépôt de déchets sauvages est amendable.

En 2022, Thonon Agglomération et la commune organiseront des ateliers de compostage, afin d'informer et de sensibiliser le public à l'utilisation des composteurs, dans le but de diminuer le volume des déchets, de préserver l'environnement.



Forum des Associations

Dimanche 5 septembre 2021, s'est déroulée la 2^e édition du Forum des Associations Allingeoises, en collaboration avec la MJC.

La manifestation, dans une ambiance amicale, a drainé un nombreux public, et a permis de mettre en valeur une douzaine d'associations de la commune, culturelles, sportives, artistiques ou de loisirs. « *Notre but est de faire connaître à nos concitoyens la douzaine d'associations allingeoises leur évitant ainsi d'aller chercher ailleurs ce qui existe déjà ici* », a expliqué



Claudine Faudot, l'adjointe en charge de l'Agenda 30.

L'APEI, Allinges Autrefois, l'ASCA (Association de sauvegarde des châteaux), le CLALS, le Club des toujours jeunes, le Club soleil Alpes Léman, Eurcasia, Festiv'Allinges, la SS Allinges foot, les Rencontres baroques, le Théâtre d'Allinges et la MJC y participaient. Chacune des activités de

la MJC y avait installé son stand tenu par un animateur pour se présenter et offrir la possibilité aux personnes intéressées d'une inscription immédiate au secrétariat de la structure ouvert pour la circonstance. Le Forum 2022 aura lieu dimanche 4 septembre 2022.

Venez nombreux à la rencontre de vos associations !

Récompenses pour le concours des maisons fleuries

Lors d'une cérémonie à la mairie vendredi 8 octobre, la première depuis février 2020, les lauréats du concours des maisons fleuries ont été récompensés. Claudine Faudot, adjointe à l'environnement et organisatrice de la compétition florale dans le cadre de l'Agenda 21, Christiane Dussapt, conseillère municipale, Christiane Favre Victoire, Josette Bron, Amélia du service espaces verts de la commune, toutes membres du jury ainsi que Pierre Bergeron, organisateur de cet évènement lorsqu'il était élu, ont remis aux récipiendaires leurs prix.

Il se sont vu remettre un grand cliché de leur fleurissement estival immortalisé en août par les jurés, assorti d'un diplôme, d'une carte souvenir et d'un bon d'achat dont le

montant était pro raté de 30 € à 100 € en fonction de leur position. Deux commerces très fleuris et deux jardiniers amateurs remarquables pour leurs créations très originales ont également été gratifiés.

Une commission Embellissement visant à améliorer le cadre de vie au sein de la commune a été créée.

Elle s'est aussitôt mise au travail cet été pour organiser le Concours des Maisons Fleuries. 14 prix ont été décernés dans 5 catégories, récompensant les efforts des particuliers en matière de fleurissement et de décoration.

Catégorie 1 : Habitat individuel terrain, massif

Catégorie 2 : Habitat individuel terrasse, balcon

Catégorie 3 : Habitat collectif=balcon

Catégorie 4 : Commerce

Catégorie 5 : Prix de l'originalité

Cette commission a pour projet, entre autres, de travailler avec le groupe Patrimoine sur la remise en valeur du petit patrimoine, situé sur l'ensemble de la commune. Si vous êtes intéressé(e) par tout ce qui touche au cadre de vie, rejoignez cette commission, nouvellement constituée, pour faire part de vos idées, vos projets, vos propositions !



Comités des Hameaux

Afin d'impliquer les citoyens dans la vie communale et dans leurs quartiers, la municipalité a souhaité mettre en place des comités de hameaux avec des référents. Une première réunion a pu se dérouler en 2021. Une vingtaine de personnes, à ce jour, s'est inscrit pour être référent de son hameau. Si vous êtes intéressés par ce rôle, contactez la mairie.



Assemblée Générale du foot Allingeois

L'assemblée générale du club de foot s'est tenue dans ses locaux du stade de la Chavanne samedi 18 septembre, en présence d'élus et des parents des jeunes joueurs.

Avant une rétrospective de la saison écoulée, son président Jean-Jacques Dupuis a remercié les sponsors, les éducateurs, les services techniques de la commune, la municipalité et la conseillère départementale Patricia Mahut pour l'aide financière du Département qui lui a permis de continuer à payer ses éducateurs. Le club n'a pu organiser aucun de ses traditionnels événements (loto, tournoi, etc.) en 2020-2021. Une minute de silence a été observée en hommage aux personnes décédées de la Covid-19.

Les statuts du club, qui dataient de 1961, ont été toilettés et réactualisés. Le comité a évoqué les répercussions de la pandémie sur le renouvellement des licences, dont celui de la perte d'environ 10 % d'adhérents (208 licenciés en 2020 et 189 cette année), plus particulièrement chez les plus âgés.

L'école de foot se porte bien. Le club a été le seul du district à avoir assuré ses entraînements durant cette période difficile.

Stéphane Martin, son directeur sportif, a brossé un bref déroulé d'une saison footballistique en pointillé, s'interrogeant sur le devenir des équipes d'ados en raison des problèmes liés à la présentation d'un pass sanitaire et à l'obligation vaccinale. Il a an-

noncé en revanche, une hausse de l'effectif des éducateurs. Isidore Lancinha, le trésorier, a présenté un bilan financier à l'équilibre grâce à la subvention exceptionnelle du Département (10 000 €) et une avance de 5 000 € sur celle de la commune.

Le club table sur un budget en hausse de 30 % s'il peut organiser à nouveau ses manifestations festives. Le prix des licences a été minoré de 25 % en compensation des interruptions contraintes des deux années précédentes.



Tournoi de football du club d'Allinges

Le club de foot (la Société sportive Allinges) qui a 60 ans cette année, a organisé le samedi 3 juillet dès 9 heures sur son stade de la Chavanne, son traditionnel tournoi Christian-Rigard.

L'équipe suisse du CS Chenois a triomphé en U11 tandis que dans la catégorie U13, le FC Nivolet s'imposait.

Le public venu en nombre a pu apprécier la qualité des joueuses et des joueurs et tout le monde a souligné la parfaite organisation de ce tournoi.

Le président Jean-Jacques Dupuis, entouré de toute son équipe et Stéphane Martin, directeur technique du club (cheville ouvrière de ce tournoi) ont permis de faire de cette journée une belle réussite malgré quelques averses.

De son côté, le président du club allingeois s'est montré satisfait du succès de cette journée au minutage respecté. Il était entouré du maire François Deville, accompagné du sénateur Cyril Pellevat, du conseiller départemental Richard Baud, d'André Favier Bosson, son adjoint qui présida longtemps le club, de l'Allingeois Alexandre Fillon, joueur Pro du FC Annecy et de Frédéric Jacquet, délégué en charge du sport.

Le tennis club a tenu sa traditionnelle Assemblée Générale

Le Tennis club Allinges (TCA) a tenu son assemblée générale dans ses locaux de la Chavanne sous la direction de Nicolas Scheffer, son président, entouré de son comité.

Le président a remercié l'assistance, ses bénévoles, ses éducateurs de leur investissement et la commune de son soutien. Il a aussi présenté son comité. Son précédent trésorier qui a souhaité ne pas être reconduit dans sa fonction a été gratifié de quelques mots gentils pour son excellent travail tout au long de ces années passées au club. La secrétaire, Stéphanie Boulad, a rappelé que les deux dernières années avaient été difficiles pour le TCA. Il a dû rembourser les cours collectifs pour un montant total de 16 000 € car les jeunes et

adultes n'ont pas pu utiliser les installations durant la pandémie (85 % de ses membres prennent des cours). Les effectifs sont néanmoins en hausse de 10 %. Le nombre d'adhérents, dont 35 % viennent des communes voisines, est passé de 210 à 230.

Sept tournois organisés malgré tout

La trésorière Véronique Sizun a ensuite déroulé un bilan comptable 2020 au solde positif qui a été validé par l'assemblée. Le budget pour l'année en cours devrait également être à l'équilibre. Le club a tout de même pu organiser sept tournois cette année malgré la pandémie. En revanche, l'absence de championnat au niveau du département a frustré nombre de joueurs. L'équipe pédagogique a détaillé son travail

Manon Brechotte a vécu une belle aventure comme ramasseuse de balles à Roland-Garros



remarqué auprès des jeunes et des moins jeunes. Le club espère pouvoir aussi tenir ses objectifs en termes d'animations et de manifestations pour la nouvelle saison et compter à nouveau sur ses partenaires. Avant le verre de l'amitié offert au club house, le maire a congratulé l'ensemble des membres du TCA pour leur excellent travail et leur a renouvelé le soutien de la commune au nom de son conseil municipal.



Après la fête du club, les jeunes ont pu se rendre en Normandie afin de participer à quelques tournois.

Le tennis club a fait la fête : animations, ateliers tennis et inscriptions figuraient au programme. Une journée chargée avant le départ en Normandie pour une vingtaine de jeunes.



Manon Brechotte, jeune joueuse de tennis de 13 ans, classée 15/3, a eu la chance de vivre sa passion au cœur de Roland-Garros (30 mai - 13 juin), comme ramasseuse de balles. À son retour, elle nous a confié ses émotions sur cette belle aventure.

Quand êtes-vous arrivée à Paris ?

Je suis arrivée le 22 mai à Paris et j'y suis resté jusqu'au 14 juin.

Et pour l'école ?

Elle a accepté que je puisse suivre mes cours sur internet et avec mes camarades de classe.

Qu'est-ce qui vous a le plus impressionné ?

C'est la grandeur des lieux avec tous ces courts de tennis, j'en ai compté 17 et puis le Central, c'est incroyable.

Comment se sont déroulées vos journées ?

Après avoir reçu nos tenues, la première semaine des qualifications, en l'absence de public, fut une période de rodage avec un débriefing chaque matin et un rythme élevé de participation de trois matchs en moyenne par jour.

Et vous avez pu côtoyer les stars ?

J'ai eu la chance de "ramasser" lors des matches de Serena Williams sur le central, Rafael Nadal et Diego Schwartzman pour les plus connus, mais on ne peut pas vraiment les approcher.

Un coup de cœur ?

Oui, le jour où Rafa m'a donné une de ses balles.

Pouvez-vous nous expliquer le parcours de sélection ?

Être ramasseuse de balles, ça semble simple comme ça mais en réalité, il faut passer trois sélections. La première, par internet. La seconde, pour ma région, j'ai dû aller à Lyon pour 30 minutes de tests physiques basés sur la rapidité et la dextérité. Pour la troisième, je suis partie pour trois jours à la Grande Motte et à l'issue de ce stage, on sait si on est apte ou pas pour ramasser.

Ce n'est pas un parcours simple ?

Tout le monde peut s'inscrire mais la sélection est vraiment dure, et seuls 200 jeunes sur 4000 sont retenus et j'ai eu la chance d'en faire partie. Je suis très heureuse de l'avoir fait et d'avoir pu vivre ces moments privilégiés.



L'école de l'Aérospatiale a désormais son mur d'escalade cinq couloirs

À l'école de l'Aérospatiale, le mur d'escalade de plus de 7 m de hauteur, de 48 m² de surface grimpable avec cinq couloirs d'escalade et six voies vient d'être finalisé par la société iséroise Entre-Prises. Forte de 35 années d'expérience, elle a assuré l'installation de celui des JO de Tokyo. Le mur comporte six voies classées par difficultés croissantes en fonction de la couleur des prises, six sur-

plombs et il peut accueillir simultanément cinq binômes.

L'Allingeois Pierre Bernard guide de haute montagne a apporté son expertise sur ce projet. Celui-ci sera géré par une structure compétente (le club alpin français) dès l'ouverture du nouveau groupe scolaire de l'Aérospatiale.

CLUB DE VÉLO

Malgré la crise sanitaire, la Team Allinges Publier a su tirer son épingle du jeu

Le samedi 16 octobre au soir, la Team Allinges Publier (club de cyclisme) a tenu son Assemblée Générale à la salle de l'Aérospatiale. Sa présidente Anne-Pascale Barbereau y était entourée de Frédéric Jacquet, conseiller municipal en charge du sport à Allinges, de Dominique Giraud, adjointe au sport de Publier, des membres de son bureau et d'un nombreux public. Elle a d'abord remercié les maires des deux communes pour leurs aides financières et logistiques, les conseillers départementaux, les sponsors qui s'engagent pour trois ans de mécénat, ainsi que les encadrants et bénévoles qui permettent au club de vivre. Le maire François Deville l'a félicitée pour son investissement qui fait de la Team un club très dynamique et l'a assurée de l'avancement du projet de leur nouveau local malgré des coûts qui explosent. Dans son rapport moral, la présidente a

évoqué une saison sportive plutôt réussie grâce à une reprise rapide d'activité en extérieur, s'accommodant de la règle des 10 km avec des bénévoles imaginatifs pour entraîner sans discontinuer leurs jeunes cyclistes.

Le club sur le podium départemental

Les encadrants ont fait de leur côté le bilan d'une saison sportive plutôt bonne, même si le vice-président Florent Echard est un peu déçu d'une troisième place sur le podium départemental à laquelle le club est moins habitué. Un appel à de nouveaux encadrants, car certains veulent lever le pied et à des filles pour étoffer les équipes a été lancé.

La saison sur route s'achève. La préparation physique généralisée, avec des exercices qui permettent de renforcer l'ensemble du système musculaire, sera relancée début

novembre, de même que les activités sur piste en Suisse, de cyclo-cross et de ski de fond. Un accueil de pré-licenciés dès 4 ans est à nouveau possible. L'opération "Agrumes, huile, miel" pour renflouer les finances du club est reconduite.

Le trésorier Nicolas Dal Pan a présenté un budget quasiment à l'équilibre malgré l'achat de nouvelles tenues, avec cependant une trésorerie de 21 800 €. La licence ne coûte que 35 €, l'équipement est fourni, de même que le vélo pour débiter.

Un des douze membres du comité qui ne change pas s'est retiré mais reste au club. Les rapports moraux et financiers ont été adoptés à l'unanimité. Enfin, un diaporama rétrospectif de la saison sportive a été projeté avant la distribution de cadeaux aux jeunes sportifs qui ont été récompensés pour leurs très nombreux podiums.

Allingeois depuis six ans, Pierre-Luc Périchon (Cofidis) cycliste professionnel.



Photos : Groupe Cofidis Participations

A 34 ans et après 6 participations au tour de France dont 3 chez Cofidis, il envisage de participer au prochain tour qui passera tout prêt de chez lui.





Team Allinges Publier : Présentation



L'Amicale Cycliste d'Allinges, créée en 1989 sous l'impulsion de Pierre Grizon, a toujours mené une politique tournée vers la formation des jeunes. Les présidents qui se succèdent à la tête du club (Jacques Philippe, Pierre Grizon, Romuald Gil, Pascale Miguet et Jean-François Pillot) ont comme priorité le développement de l'école de cyclisme. Cette volonté permet de hisser Allinges au sommet de la hiérarchie départementale matérialisée par un premier titre en 2005.

La volonté de permettre aux jeunes coureurs de continuer leur sport favori au sein d'une structure pour adulte pousse l'AC Allinges à se rapprocher du club de Publier à l'automne 2005.

Les Cyclos de Publier, à l'origine tourné vers le cyclotourisme, développe une section FFC adulte sous l'impulsion de Christophe Costa, nouveau président élu en

2001. L'absence de jeunes et donc d'avenir pour le club pousse Publier à se rapprocher d'Allinges.

Le rapprochement se matérialise sous la forme d'une mise en commun des moyens matériels et humains, la création d'un maillot unique et le changement des noms des clubs qui deviennent Allinges-Publier Cyclisme et Publier-Allinges Cyclisme.

À l'automne 2008, les deux comités décident de fusionner et proposent aux assemblées générales la dissolution de chaque club et la création d'un nouveau club.

Le 25 octobre 2008, les Publiérains acceptent la proposition à l'unanimité moins une abstention, les Allingeois font de même à l'unanimité. Le nom du nouveau club est entériné : TEAM ALLINGES-PUBLIER.

Le club a été 13 fois vainqueur du trophée départemental des jeunes cyclistes sur 15 participations (2 fois deuxième).

De nombreux jeunes du club ont participé au trophée régional des jeunes cyclistes et au trophée de France des jeunes cyclistes.

Le club a eu des jeunes champions départementaux en route et cyclo-cross et aussi des titres régionaux en piste. Le club forme également des jeunes avec des entraînements en route, cyclo-cross et aussi en piste en allant sur Aigle ou Genève.

Le club a la chance d'avoir de nombreux encadrants bénévoles, ce qui permet de faire des groupes en fonction des catégories.

Sous l'impulsion de sa dynamique présidente Anne-Pascale Barbereau et des entraîneurs bénévoles le club a repris les entraînements afin de permettre aux jeunes sportifs de conserver les acquis et préparer les échéances futures, à savoir la compétition.

MJC



La Mjc Allinges, c'est 620 adhérents tous âges confondus, 30 amateurs, 15 bénévoles membres du conseil d'administration et une cinquantaine d'activités aussi bien sportives, artistiques que culturelles pour toute la famille. Malgré la période difficile due à cette pandémie, les bénévoles sont restés présents et motivés pour garder votre Mjc ouverte, proposer aux Allingeois et aux habitants des communes alentours des activités de qualité tout en continuant d'enrichir l'offre de nouveautés. Pour la saison 2021/2022, le cirque, la capoeira, le hip hop, la couture et l'espagnol se sont ajoutés à notre gamme d'activités et nous avons

même eu le plaisir de voir revenir l'italien. Nos événements, tels que notre vide-greniers annuel du 1^{er} mai, notre gala de fin d'année ou encore notre arbre de Noël, ont dû être annulés mais nous gardons espoir de vous retrouver dès le 1^{er} mai 2022 pour notre vide-greniers. N'hésitez pas à consulter notre site internet www.mjc-allinges.fr et nos pages sur les réseaux sociaux pour avoir toutes les infos en temps réel et nous poser vos questions.

Evènements 2022

Dimanche 1^{er} mai

Vide-greniers 8 h – 17 h

Samedi 18 juin

Gala de Clôture



Florent Demaere, télépilote de drone

L'Allingeois Florent Demaere, 32 ans, membre du club local de foot, a commencé sa carrière professionnelle après son apprentissage, comme plombier durant 13 ans en Suisse. Même s'il y gagnait confortablement sa vie, il aspirait à être dehors, plus libre, dans de grands espaces, et à pouvoir décider seul de son emploi du temps. Il a alors trouvé sa voie dans un nouveau métier : celui de télépilote de drone. Il s'y est formé d'abord en autodidacte. Cette profession conjugue tout ce qu'il aime : l'opportunité de découvrir de beaux sites, de voyager, la recherche de belles images et le maniement de ces nouveaux engins volants.

Depuis, il a obtenu son brevet de télépilote à Dijon. Pour exercer une activité de télépilote, il faut en effet être titulaire d'un Certificat d'aptitude théorique de télépilote délivré par la Direction générale de l'aviation civile, qui a pour mission de garantir la sécurité et la sûreté du transport aérien. Les survols et les captures d'images sont très réglementés. Rencontre.

Pouvez-vous nous présenter votre métier ?

Je suis auto-entrepreneur. Ma société se nomme «Vu d'en haut». Mon principal employeur est une compagnie de cinéma de Chamonix produisant des films sur les sports extrêmes, la Nuit de la glisse. Je leur avais présenté une maquette de mon travail exécutée avec un drone. Je travaille maintenant pour eux et me déplace dans le monde entier. Je réalise aussi des films publicitaires ou institutionnels, pour des collectivités.

Intervenez-vous en Chablais ?

J'ai été sollicité dernièrement par le festival des Jeudis électro qui recherche des lieux insolites pour produire des artistes autour des musiques électroniques et des arts numériques. J'ai filmé un concert avec deux groupes de musiciens sur la colline des Châteaux, au lever du soleil, sans public. On a utilisé une caméra au sol et un drone pour des images entre lac et montagnes. Le film a été diffusé dans le cadre de Montjoux Sensations lors de la soirée du 22 juillet. Il a séduit les spectateurs présents. Il sera rediffusé sur internet par son commanditaire. Prochainement, je vais engager un partenariat avec ma commune car nous avons justement des projets de tournage intéressants en gestation.

Faut-il beaucoup d'équipement ?

Je possède huit drones de différentes tailles, soit environ 8 000 € de matériel. La technologie évoluant rapidement, il faut souvent les renouveler. J'ai des drones classiques dont un qui peut embarquer une caméra de cinéma. Ils ont 25 minutes d'autonomie. Mes drones de course en ont une de seulement 5 minutes. Ils peuvent voler jusqu'à 100 km/h. Je les pilote avec un casque comme si j'étais à leur bord et filme avec une caméra GoPro des scènes très rapides. Tout le monde peut faire voler un drone mais pour obtenir de belles prises de vues, il faut vraiment bien savoir le piloter et avoir l'œil exercé.

Montez-vous vos films vous-même ?

J'effectue le montage des clips mais pour les longs-métrages, je livre les images aux monteurs. Ce sera bientôt le cas pour une course automobile à Clermont-Ferrand. C'est vraiment un autre métier.



ÉTAT CIVIL

BIENVENUE À

REYDET Coline	19 janvier
FORESTIER Swan	9 février
MAIORANO Kenzo	24 février
LEVEILLE Michael	3 mars
GALLAY Amélia	16 mars
LARDIN Marylou	19 mars
VAUTEY Gaby	24 mars
DEVILLE DIXON Mila	26 mars
DELÉVAUX Milann	30 mars
MARTIN Léon	6 avril
OUNZAR BONDAZ Lana	17 avril
DUFFOUR Jahyan	22 avril
MERANDON Gianni	3 mai
PERICHON Antonin	3 mai
HETZEL Maloé	9 mai
STORTI Anaé et Léonie	13 mai
VAMELLE Maëly	18 mai
DIOP Ussama	21 mai
JACQUIER Sacha	29 mai
KARABULUT Alya	30 mai
DEVILLE Mathilde	2 juin
FLAMENT Cloé	8 juin
MAZZUCHETTI Lana	27 juin
TRAKA Maine	30 juin
MOLDOVEANU Margot	18 juillet
CALVEZ Andréa	23 juillet
GUENICHOT Lana	25 juillet
PLASSAT Camille	4 août
PARROT Lucy	7 août
HOCQ Charles	11 août
POMMÉRAT Alessia	13 août
ICORD Dwayne	25 août
DE ALMEIDA FERNANDES Adriano	3 septembre
DESGEORGES Emma	3 septembre
FEMOLANT Cléo	6 septembre
GUENNARD Dario	3 octobre
LE BAS Yohann	8 octobre
PRUVOST Aéline	15 octobre
ANTOINE Cassie	15 octobre
VUATTOUX Clara	17 octobre
DÉCAILLON Anthonin	19 octobre
DÉCAILLON Bastian	19 octobre
HORREIN Hugo	25 octobre
POULOT Louna	29 octobre
DUPUIS Léa	29 octobre
GEYER NEAU Axel	6 novembre
ARANDEL Malo	18 novembre
DESHAIRS Angèle	20 novembre
SILVA Diego	30 novembre



SINCÈRES CONDOLÉANCES

PLANTAZ Suzanne née DETRAZ	72 ans
LAFUENTE Josette née PRUNIER	88 ans
BOUCHET Joseph	89 ans
GARNIER Joséphine dite Lisette née CLERC	91 ans
COLLIARD Simone née MILLIET	83 ans
FALCONE Valérie	52 ans
ZIMMERMANN Bernard	73 ans
BOURQUI Patrick	51 ans
PELLET Olivier	64 ans
MUTILLOD René	85 ans
DIDIER Robert	70 ans
BOCHATON Joseph	69 ans
PORTIER Marguerite née MATRINGE	85 ans
DESUZINGES Jean	90 ans
MANGAULT Jean	74 ans
HOUOT Bernard	86 ans
MEYER Daniel	82 ans
ZIMMERMANN Marlyse née HOFMANN	69 ans
CETTOUR Jean	71 ans
CHERY Claire	41 ans
MECKES Frédéric	49 ans



FÉLICITATIONS À

BONDAZ Marie et OUNZAR Hassan	27 février
FORT Catherine et BRON Alain	26 juin
REIX Carine et GARNIER Patrice	17 juillet
HYVERNAT Chantal et JOLLY Philippe	28 juillet
MALLET Elodie et THORPE Gregg	11 septembre
ESPARRELL Marjorie et VILLEGAS Florent	2 octobre
FANKOU Sandrine et LACHAUD Laurent	11 décembre



RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire est une démarche administrative à effectuer obligatoirement par chaque Français et Française dès l'âge de 16 ans. Ils seront ensuite convoqués à une journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Dès réception de l'attestation de recensement, ce certificat permettra aux jeunes de s'inscrire aux examens, scolaires et au permis de conduire. L'inscription sur les listes électorales de la commune se fait automatiquement à l'âge de 18 ans.

Recensement de la Population 2022

L'INSEE organise le Recensement de la population dans la commune d'Allinges du 20 janvier au 19 février 2022.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... Ainsi, un agent recenseur passera chez vous pour déposer, soit dans la boîte aux lettres, soit en main propre, les documents nécessaires à votre recensement. Vous pourrez ainsi effectuer vos démarches sur internet (www.le-recensement-et-moi.fr) ou en version papier.



Élections

Les élections présidentielles et législatives se tiendront en 2022, respectivement les dimanches 10 et 24 avril pour les présidentielles et les dimanches 12 et 19 juin pour les législatives.

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le vendredi 4 mars 2022 :

- sur internet www.service-public.fr
- en mairie en retirant un formulaire.

Si vous ne pouvez pas vous rendre aux bureaux de vote lors des jours de scrutin, vous avez la possibilité d'effectuer une procuration, soit en ligne (www.maprocuration.gouv.fr), soit auprès de la gendarmerie.

La Commune d'Allinges, au moment des élections, recherche des assesseurs et des scrutateurs pour le bon fonctionnement des élections. Vous pouvez vous inscrire en indiquant vos coordonnées auprès de la mairie à partir du 1^{er} mars 2022.

AGENDA*

Vie culturelle :

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire initialement prévue le 8 janvier est annulée en raison de la crise sanitaire.

Festival des Chorales

Dimanche 30 janvier 2022 - 14 h 30
Salle Communale

Carnaval'linges

Samedi 26 mars 2022
À partir de 13 h 30

***Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires**

Groupe d'opposition composé de Christophe Buttay et Muriel Boissinot

Bonjour à tous et bonne lecture, Nous souhaitons la bienvenue au père Owana, nouveau prêtre de la commune. Avis aux amateurs, ce texte est à lire avec beaucoup d'humour et de second degré...

Le monde magnifique de la mobilité LES BUS

« Les roues de l'autobus tournent, et tournent... »

Une pensée pour tous les usagers des transports scolaires, et autobus, usagers des lignes régulières M et N, mais aussi allô bus. Entre les horaires non respectés, les trajets aléatoires... Passera-t-il aux châteaux ou pas ?

Les délais d'inscription pour Allo Bus pouvant atteindre 15 jours.

L'autorité compétente, Thonon Agglomération, largement informée des difficultés rencontrées par les usagers, ne répond plus aux réclamations.

Le motif invoqué : « Nous sommes en appel d'offre pour recruter le nouveau délégué... Posez vos réclamations, pas sûr que l'on vous réponde... » Thonon Agglo est à votre écoute (mais ne vous entend pas). Changeons de moyen de transport...

Les différentes aventures À BICYCLETTE

« Quand on partait de bon matin, quand on allait sur les chemins... À bicyclette... » Laissez-moi vous conter les différentes aventures, sur l'espace d'une semaine.

Habitant le Chef-Lieu, je décidais de reprendre un moyen de locomotion adapté au peu de kilomètres me séparant mon lieu de travail :

la bicyclette, certes, pas très verte, car munie d'une batterie, mais bien pratique pour les côtes, quelque peu soutenues, de notre belle commune.

Deux jours consécutifs, j'entrepris d'em-

prunter la D903 Thonon-Annemasse. Ayant anticipé, je tourne à gauche pour l'ascension (pas la fête) de la D333 dit le Crêt Baron.

Coups de klaxon, avec injures venant de véhicules arrivant à vive allure, derrière moi (Ouf j'ai eu chaud).

Les jours suivants, j'attaquais les Fleyssets, Je sentis un souffle léger des roues d'un 38 tonnes, me lécher la « guibole » (jambe), manquant de me renverser, pour finir comme une crêpe (pourtant pas la chandeleur).

Puis, au rétrécissement de Noyer, une maman trop occupée à discuter avec son rejeton, me loupe de peu.

Heureusement, je rattrapais le véhicule (non pas par la vitesse, mais par le feu), pour tenter de dialoguer, hélas, pas d'écoute.

Tout ce vécu, pour une prise de conscience des automobilistes et chauffeurs de poids lourds, du respect des distances de sécurité, de la vitesse... j'en fais partie !

Pour nos élus (valable pour toutes les communes), un travail de fond sur les problématiques de nos routes, trop étroites, trafic trop dense, habitat en augmentation...

Pas simple, quand une commune est traversée par la D233, D333, D33, D12 n'est-ce pas Dédé.

J'ai une pensée pour notre club de vélo... Laissons de côté la bicyclette pour la marche....

LES PIÉTONS

« 1 km à pied ça use, ça use, 1 km à pied, ça use les souliers... »

À Allinges, nous avons un petit Poucet qui sème non plus ses morceaux de pain, mais des panneaux STOP... Le Premier est pour les automobilistes, pas de soucis, nous l'avons compris ! Mais le petit pour qui ? Souriez, vous êtes filmés... Les trottoirs sont pour les panneaux !

Résultat, comme le trottoir est occupé par les panneaux, prenons la voiture...

La voiture ... « Tut TuT Tut laissez passer la

voiture de grand père... Tut Tut ut laissez passer la voiture toute cassée... »

Le Crêt Baron

Chers Allingeois, comme vous êtes plusieurs à nous faire savoir votre fort mécontentement sur le Crêt Baron, vos cris, vos râlements... Vos accusations sont légitimes... Nous dire que nous ne faisons rien.... C'est tout à fait légitime ! C'est une départementale, donc une compétence Départementale... Les commissions ne sont ouvertes que sur convocation, donc interdites aux squatteurs....

Lors d'une réunion privée, un samedi, les plans concernant un pseudo giratoire, du Crêt Baron, nous ont été présentés par le Département. Malgré un débat houleux, (le même département) est resté figé sur ses positions... Nous ne pouvons que prendre acte. À savoir, lorsque le contournement de Mésinges a été créé, c'est tout le Conseil Municipal qui était invité... élus, bureau d'étude, techniciens du département étaient présents.

Trois projets ont été présentés, c'est un quatrième qui a vu le jour...

Tous s'écoutaient, s'entendaient, se comprenaient, dès que plusieurs personnes étaient satisfaites c'était acté, et les refus retravaillés...

Ce n'était pas calme, loin de là, la copie a été revue à plusieurs reprises... Mais le résultat peut-être pas à 100 % réussi mais satisfait les usagers...

Merci à tous les anciens élus, pour votre dévouement, votre envie de bien faire, votre calme quand le sujet devenait trop sensible entre les riverains, les « bêtes » à protéger et... Une commune se dessine avec les autorités supérieures certes Thonon Agglo, Département, Région mais aussi et avant tout le conseil municipal... Notre circuit se termine ici...

Nous espérons que vous avez pris plaisir à nous lire...

Christophe Buttay et Muriel Boissinot

Allinges en Commun :

Notre rôle : faire vivre le débat démocratique.

Facture salée pour le contribuable

L'État supprime la taxe d'habitation mais l'équipe du maire en a profité pour augmenter la part communale de la taxe foncière de 30 %, ce qui représente une facture supplémentaire de 200 000 euros. Nous avons voté contre cette majoration importante et contre le budget présenté. Cette décision est néfaste : les incertitudes sanitaires, sociales et économiques sont importantes et la mairie envoie un message négatif à la population dans cette période de baisse du pouvoir d'achat.

Nous proposons de revoir la politique d'investissement de ces prochaines années pour en supprimer des éléments comme la vidéosurveillance (236 000 euros pour la seule installation) et réaliser des économies dans le fonctionnement. D'autre part, la situation financière de la commune est bonne : si le montant des emprunts a atteint un niveau élevé, renforcé par la construction de l'école de l'Aéropatiale, la dette est soutenable et va décroître dès 2022-2023. Le dynamisme de la construction renforce la croissance des recettes aussi.

De plus, les taux d'emprunt sont historiquement bas pour financer des projets qui seront remboursés en 25 ou 30 ans. La majorité aime à dire qu'elle gère le budget en bon père de famille mais une collectivité a des projets qui s'étalent sur des décennies avec un financement possible par l'impôt ou la dette (et les subventions). L'horizon est donc bien différent que pour un ménage.

Une recherche de subventions (plan de relance) est aussi possible.

Lors de l'entrée de la commune dans Thonon Agglo, les impôts auraient dû

baisser de 360 000 euros par transfert de charges, mais le maire actuel avait préféré les maintenir pour payer des dépenses liées à la suppression du passage à niveau de Mésinges. Cette fois, l'augmentation servirait à payer l'amende due au manque de logements sociaux dans la commune.

Total : 560 000 euros pour le contribuable allingeois.

Emparez-vous de la démocratie !

Les récentes élections ont révélé un taux d'absentéisme record et le contexte sanitaire n'est pas le seul responsable. Quelles que soient les raisons, les citoyens se détournent de la vie démocratique. Il nous a donc semblé important de relever les différentes manières de faire entendre votre voix en dehors des périodes électorales : le code des collectivités permet par exemple aux citoyens de réunir des signatures pour demander l'organisation d'une consultation ; un cadre légal existe pour des référendums locaux ; des vœux peuvent être déposés à tout moment pour donner lieu à un débat en conseil municipal... Emparez-vous de ces outils de démocratie directe, que vous retrouvez sur notre site et en nous suivant sur nos réseaux sociaux.

À Allinges, vous pouvez également vous engager dans la déclinaison locale du plan d'action pour le 21^e siècle ("Agenda 21"), qui ne fonctionne pas comme on peut le souhaiter : citoyens qui se retirent, écrasante majorité d'élus lors des réunions, budget trop limité...

Il y a pourtant un enjeu essentiel. Alors, n'hésitez pas à vous inscrire en mairie dans les commissions proposées (seniors, sécurité, énergie...)

Ensemble, réfléchissons également à la circulation et à la sécurisation autour des écoles, qui restent des points noirs. Quelles solutions pouvons-nous imaginer (sens unique des rues autour des écoles, pédibus, pistes cyclables) ?

Les parkings supplémentaires ne résoudre pas vraiment la situation. La majorité pense vraisemblablement que le problème disparaîtra avec l'ouverture de la nouvelle école mais des problèmes de cohabitation entre piétons, cyclistes, automobilistes sont à prévoir. Nous sommes en novembre et peu de choses ont été calées. La réponse à notre question lors du conseil municipal n'a pas été très rassurante (enquête par courrier aux parents et réunion prochaine de la commission sécurité).

Construisons !

Le mouvement citoyen qui a donné naissance à Allinges en Commun continue de se structurer afin de poursuivre la réflexion locale et collégiale sur la vie de nos villages. Notre association est ouverte à tous et écoute les avis, idées et opinions de tout un chacun, tandis que les élus vous informent sur les décisions municipales par de courtes vidéos et des comptes-rendus mensuels disponibles sur notre site (www.allingesencommun.fr). Continuez de nous poser vos questions et de nous interpeller si vous souhaitez nous confier un sujet pour que nous le placions dans le débat public.

Vos élus d'Allinges en Commun :
Manon Genelot, Samuel Maion-Fontana,
Jean-Pierre Burnet

Restons connectés :

Suivez-nous, interpellez-nous ou contredisez-nous via notre site internet (www.allingesencommun.fr), notre page facebook ou notre instagram.

NOS COMMERCANTS

Boulangeries Pâtisseries

Boulangerie Pains et Gourmandises

📍 Avenue de Thonon – Noyer
☎ 04 50 70 52 17
🕒 Mardi, mercredi, vendredi
6 h 30 – 19 h
Samedi 6 h 30 – 13 h
Dimanche 6 h 30-12 h 30
Fermé le lundi et le jeudi

Boulangerie Les Fournils du Lac

📍 Noyer
☎ 04 50 26 59 71
🕒 Tous les jours 6 h/19 h

Atelier des pains Grassy

📍 Mésinges
☎ 04 50 16 41 12
🕒 Du mardi au samedi 6 h/19 h 30
Dimanche 7 h/13 h
Lundi 6 h 30 - 13 h 30

Pâtisserie Meringues des Neiges

📍 Mésinges
☎ 04 50 70 17 77
🕒 Du lundi au vendredi 8 h-17 h
Samedi 8 h-12 h 30

Gourmandises des Châteaux

📍 Macheron
☎ 06 83 19 04 11
🕒 Tous les jours sur commande

Boucheries

Boucherie Charcuterie Traiteur Grassy

📍 Mésinges
☎ 04 50 71 20 39
🕒 Du mardi au samedi
8 h/12 h 30 - 15 h/19 h

Boucherie Charcuterie Traiteur Ducret

📍 Noyer
☎ 04 50 70 53 74
🕒 Lundi, mardi, mercredi et vendredi
6 h 45/12 h 30 - 15 h/19 h
Samedi 7 h/17 h
Fermé jeudi et dimanche

Pharmacie

Pharmacie de Noyer

📍 Route de Thonon - Noyer
☎ 04 50 70 51 93
🕒 Du lundi au vendredi
8 h 30/12 h 30 - 14 h/ 19 h
Samedi 8 h 30/17 h non-stop

Restauration - Bar

Pizzeria Pizzalino

📍 Chef-Lieu
☎ 04 50 76 70 97
🕒 Du mardi soir au dimanche soir
11 h/13 h 30 et 17 h/22 h

Bistro de l'Industrie

📍 Route des Blaves
☎ 04 50 72 54 88
🕒 Du lundi au vendredi 7 h 30/20 h 30
Samedi 8 h 30/19 h 30
Fermé le dimanche

Brasserie Artisanale du Léman

📍 Route des Blaves
☎ 04 50 37 45 83
🕒 Du mardi au vendredi 9 h/18 h
Lundi et samedi 14 h/18 h
Fermé dimanche

Supermarchés

Intermarché Allinges

📍 Route des Blaves
☎ 04 50 76 79 70
🕒 Tous les jours 8 h 30/19 h 30
Dimanche 8 h 30/12 h 30

Nos fermes du Chablais

📍 Route des Blaves - Noyer
☎ 04 50 16 43 24
🕒 Tous les jours sauf le dimanche
9 h/19 h



Producteurs

GAEC de Lassy - Maison Dubouloz

Pommes de terre / Lait

📍 Macheron

☎ 06 24 93 23 07

🕒 Tous les jours sauf le dimanche
Pour le lait : le soir après 17 h

Monsieur Patates - Maison Perroud

Légumes

📍 Châteauevieux

☎ 06 46 25 66 46

🕒 Du lundi au vendredi 15 h 30 / 18 h 30
Samedi 8 h 30/12 h 30 - 15 h 30/18 h 30

Les Ruchers du Chablais

Rodolphe Bouvier

Miel

📍 Route de Thonon - Noyer

☎ 06 03 01 80 65 (en journée)

Tabac Presse

Tabac - Presse - Loto - PMU

📍 Noyer

🕒 Du lundi au vendredi
6 h 30-12 h 15 / 15 h-19 h
Samedi 7 h-12 h 15 / 15 h-19 h

Alimentation Animaux Basse-cour

Equi Agri

📍 Route des Blaves - Noyer

☎ 04 50 16 72 08

🕒 Du lundi au samedi
9 h-12 h 30 / 14 h-19 h

Salons de coiffure

Nath Coiffure

📍 Noyer

☎ 04 50 73 98 42

🕒 Du mardi au samedi 9 h-19 h
Samedi 8 h 30-16 h 30
Fermé le lundi

Les Ciseaux des Châteaux

📍 Châteauevieux

☎ 09 63 61 45 19

🕒 Lundi 9 h-16 h
Mardi, mercredi et vendredi 9 h-18 h 30
Jeudi 9 h-20 h 30
Samedi 8 h 30-16 h

Garages et Station-Service

Carrosserie des Bougeries

Patrick RAYMOND

📍 Route de Thonon

☎ 04 50 70 51 55

🕒 Du lundi au vendredi 8 h-12 h / 14 h-19 h
Fermé le week-end
Station-Service 24 h/24

Carrosserie DEVILLE

📍 La Chavanne

☎ 04 50 70 56 09

🕒 Du lundi au vendredi 8 h-12 h / 14 h-19 h
Le samedi sur RDV

MG Auto

📍 Route des Blaves

☎ 04 50 73 32 04

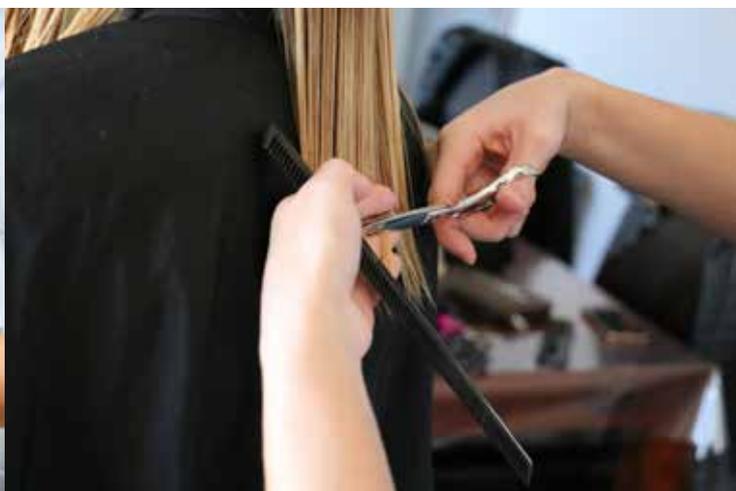
🕒 Du lundi au vendredi
8 h-12 h / 14 h-18 h
Samedi 9 h-12 h / 14 h-17 h

Garage de la Maladière

📍 2380, RD 903

☎ 04 50 70 26 26

🕒 Du lundi au vendredi
8 h-12 h / 14 h-19 h





HAUTE-SAVOIE



ITM Alimentaire Intermarké - RCS Paris 341 937 078 - SAS au capital de 100 000 € - Siège social : 24, rue Augustin Chevalier, 92727 Paris Cedex 15 - Photos : Ag. communicationnelles. Sous régime de droits typographiques. Ciel des photos : Adobstock / Amoscaus, S.A.B. ALUMES 525 889 988 R.C.S. THIONVILLE SAUNES - Conception : C3A.com link - TM 5 018

LA BONNE ADRESSE POUR MIEUX MANGER AU MEILLEUR PRIX.

ALLINGES

Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30

Le dimanche de 8h30 à 12h30



Drive



Station service



Carte Pro



Distributeur



Laverie



Intermarché
SUPER